



Guide municipal

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

2023

www.les-pavillons-sous-bois.fr





Arthurimmo
.com LE RESEAU NATIONAL
IMMOBILIER 100% EXPERT

PRÉSENTS DEPUIS **1998**, NOTRE RESEAU 100% **EXPERT** EST
CONSTITUÉ D'UNE ÉQUIPE SUIVANT UNE **FORMATION CONTINUE**.
SPÉCIALISTES EN SUCCESSIONS ET CONSEILS, **NOUS VOUS**
OFFRONS L'ESTIMATION DE VOTRE BIEN.

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER !



AGENCE DE LA LIBÉRATION

1 boulevard Robert Schuman

LIVRY-GARGAN

01 43 84 39 70



AGENCE DE LA GARE

1 place Oissery Forfry

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

01 48 48 30 30



RETROUVEZ-NOUS SUR
NOTRE **SITE INTERNET**



**NOS CLIENTS NOUS
RECOMMANDENT !**

Madame, Monsieur,
Chers Pavillonnais,

Cette année encore, je suis très heureuse de vous présenter et de vous adresser, à toutes et à tous, cette nouvelle édition du Guide Municipal qui vous permettra d'accéder facilement et rapidement à toutes les informations nécessaires pour organiser votre quotidien, et celui de vos enfants, au sein de notre belle ville des Pavillons-sous-Bois.

En effet, je vous invite à consulter et à feuilleter ces quelques pages ainsi que l'ensemble des rubriques qui composent le guide afin de découvrir, ou mieux connaître, l'ensemble des équipements publics municipaux, la grande diversité des associations qui composent notre tissu associatif local, très dense, tous les services publics auxquels chacun peut avoir accès, sans oublier, bien évidemment, l'annuaire complet des professionnels de santé qui exercent leur activité sur le territoire communal.

Naturellement, l'ensemble des données que vous retrouverez dans ce précieux guide ont été mises à jour afin de fluidifier vos recherches en fonction de vos besoins et pour que vous puissiez avoir accès à des informations utiles et pertinentes.

Vous le savez, je reste, ainsi que l'ensemble de mes collègues élus du conseil municipal, à votre entière disposition ainsi qu'à votre écoute. Je profite également de ces quelques lignes pour remercier très chaleureusement l'ensemble du personnel municipal qui œuvre, chaque jour, pour vous accompagner dans vos démarches avec beaucoup de professionnalisme.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire
Katia COPPI





Sommaire

► Le Conseil Municipal Le Maire Les adjoints au Maire Les conseillers municipaux délégués Les conseillers municipaux	5	► Scolarité Ecoles Accueils du matin et du soir Etudes dirigées Adresses utiles	20	► Action sociale – solidarité CCAS Seniors Structures d'accueil seniors Associations Service logement Adresses et renseignements utiles	30
► Les Pavillons-sous-Bois Histoire de la ville Les chiffres de la ville Les jumelages	9	► Loisirs – sports Accueils de loisirs Centres de vacances Equipements sportifs municipaux	23	► Santé Centre Municipal de Santé Professionnels de santé	35
► La ville à votre service Hôtel de ville Maison des services publics Services administratifs	12	► Culture Bibliothèque Conservatoire Espace des Arts Location de salle APJC	25	► Environnement – cadre de vie Navette municipale Stationnement Services techniques - Voirie Urbanisme Grand Paris Grand Est : présentation du territoire Grand Paris Grand Est : assainissement Collectes des déchets	39
► Formalités administratives Déclarations d'Etat civil Documents d'Etat civil Démarches administratives Cimetières	14	► Emploi-insertion Structures d'accueil	28	► Associations	48
► Petite enfance Inscriptions Structures d'accueil	18			► Urgences	62



► POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

► Par téléphone : **01 48 02 75 75**

► Par courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

► Sur le site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

► Par courrier : Madame le Maire
Hôtel de ville - Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois



Infos légales : Guide municipal édition 2023. Supplément au magazine Les Pavillons-Infos. Diffusion : 12000 exemplaires. Dépot légal à parution.

Directeur de la publication : Katia COPPI, Maire - Conception, rédaction, photographie, régie publicitaire : service Communication Hôtel de Ville : Tél. 01 48 02 75 81 / 08

Infographie Public Imprim – Impression : RAS - Distribution : Champar



Le Maire



Katia COPPI

Maire des Pavillons-sous-Bois

*Vice-Présidente de l'Etablissement Public Territorial
Grand Paris Grand Est*

CONTACT

[Par courrier]

Mairie des Pavillons-sous-Bois
À l'attention de Madame le Maire
Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

[Pour prendre rendez-vous]

Cabinet de Madame le Maire
Bureau n°1
Tél. : 01 48 02 75 04/05
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Directeur de Cabinet : Etienne Bombiero

[Allô Madame le Maire]

Tél. : 01 48 02 75 94
Katia COPPI **en direct**
Le premier **jeudi** du mois de 18h30
à 20h30 (sauf en août)



Katia COPPI

Maire des Pavillons-sous-Bois
Vice-Présidente de l'Etablissement Public
Territorial Grand Paris Grand Est

Les Adjoints au maire



Yvon ANATCHKOV

Premier Adjoint au maire
délégué à la Sécurité publique,
la Sécurité des bâtiments,
la Délivrance et la reprise
des concessions dans
les cimetières.



Christine GAUTHIER

Deuxième Adjointe au maire
déléguée à l'Education
et aux Activités périscolaires
(3-11 ans)



Marc SUJOL

Troisième Adjoint au maire
délégué à la Voirie
et aux Affaires économiques
hors commerce de proximité



Annick GARTNER

Quatrième Adjointe au maire
déléguée à la Petite enfance
et à la Dépendance



Patrick SARDA

Cinquième Adjoint au maire
délégué à l'Urbanisme
et aux Bâtiments publics



Françoise RAYNAUD

Sixième Adjointe au maire
déléguée aux Affaires sociales
et aux Seniors



Serge CARBONNELLE

Septième Adjoint au maire
délégué aux Finances



Geneviève SIMONET

Huitième Adjointe au maire
déléguée à la Culture
et à la Communication



Sabrina ASSAYAG

Neuvième Adjointe au maire
déléguée au Développement
durable, à l'Environnement
et à la Propreté de la ville

Pour toute communication avec vos élus : Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Tél. : 01 48 02 75 04/05



Les Conseillers municipaux délégués



Jackie SIMONIN
Conseiller municipal
délégué à la Vie associative
et à la Mémoire combattante



Chantal TROTTE
Conseillère municipale
déléguée à l'Insertion,
à la Mission locale, à la Maison
de l'emploi et au Projet
de ville RSA



Jean-Marc AYDIN
Conseiller municipal
délégué à la Santé
et au Handicap



Yohan NONOTTE
Conseiller municipal
délégué au Sport
et à la Jeunesse (12-18 ans)



**Mamadou Macinanké
DIALLO**
Conseiller municipal
délégué au Commerce de proximité
et aux Marchés forains



Philippe DALLIER
Conseiller municipal
délégué aux Systèmes d'Information, à la
Vidéosurveillance et à la Cybersécurité
Conseiller Départemental

Les Conseillers municipaux de la majorité



Anne-Marie LEPAGE



Thérèse HOUET



Martine BERJOT



Brigitte SLONSKI



Patricia CORN



Les Conseillers **municipaux de la majorité**



Nicolas MARTIN



Patricia CHABAUD



Xavier CONABADY



Mélanie PRUNIOU



Catherine LOOTVOET



Anissa MEZZI



Cédric GINJA



Kamel GHANES



Astrid GUILLOIS



Lionel DESLANDES

Pour toute communication avec vos élus. Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Les Conseillers **municipaux de l'opposition**

Liste Ensemble, Les Pavillons-sous-Bois, liste citoyenne, solidaire et écologiste



Bernard DENY



Jean-François CHLEQ



Sandrine CALISIR

Liste#PavillonsPourVous
LREM



JENNY LEBARD



HISTOIRE DE LA VILLE

1905 :

Née de la séparation du territoire de Bondy le 3 janvier 1905, le nom de la ville « Les Pavillons-sous-Bois » est choisi en référence aux deux pavillons de garde de l'ancien château du Raincy.

La jeune commune commence à se développer. L'air de la campagne, et surtout les vastes terrains à bon marché, attirent des Parisiens peu fortunés et des industriels investisseurs. En 1911, de nombreux artisans sont déjà établis. La commune compte alors 3646 habitants.

1914 :

Peu avant la guerre, les anciennes installations de l'usine de traitement des vidanges parisiennes au nord du canal de l'Ourcq, sur le secteur qui sera, plus tard, appelé « La Poudrette », disparaissent. Le terrain libéré demeurera longtemps quasi-désertique, posant à la commune un problème majeur de salubrité. Il ne sera définitivement réglé qu'à l'ultime fin du XXe siècle par les travaux d'extension de la zone industrielle environnante et la création d'une voie nouvelle.

Années trente :

La construction du pont de l'Europe, au-dessus du canal de l'Ourcq, ainsi que la rénovation du pont de La Forêt, vont permettre la réalisation d'une zone industrielle au nord du canal. L'augmentation de la population entraîne la création de nouveaux équipements, surtout scolaires et sportifs.

1945 et après :

La ville a très peu souffert durant les hostilités. Elle s'installe dans une tranquillité durable, la population poursuit sa croissance, mais il faut attendre la fin des années soixante pour que soit programmée la construction d'une nouvelle mairie et de locaux destinés à la culture et aux spectacles. Ce n'est qu'à compter de la fin des années 1990 que sera traité, selon un programme d'au moins dix ans, le problème de l'assainissement, crucial dès l'origine de la Ville qui fut édifée sur des terres marécageuses où se rassemblent les eaux de ruissellement des plateaux du Raincy et de Montfermeil. L'action des associations d'histoire locale et de sauvegarde finira par obtenir l'inscription des pavillons de



garde au registre du patrimoine historique. En 1986, la Ville se portera acquéreur du pavillon de l'Est et réalisera sa restauration en 1998, grâce en partie, à une souscription publique. En 2002, le second pavillon devient enfin propriété de la ville et est lui aussi restauré.

De nos jours :

Notre ville a préservé son caractère pavillonnaire et se développe sans perdre son âme. La volonté municipale de protéger et d'améliorer la qualité de vie s'exprime par un train de mesures suivies depuis 1995, dont notamment : un plan local d'urbanisme conçu pour préserver le caractère pavillonnaire de la ville, ainsi qu'un programme d'entretien, de rénovation, et de création d'équipements et de bâtiments publics. Les berges du canal ont été réhabilitées en espace de loisirs et de promenades et des équipements publics ont été créés : la Maison des Services Publics Claude Érignac, de la Salle de Sports Lino Ventura, l'implantation de nouvelles industries non polluantes constituent autant d'éléments vivifiants.

Le Projet de Rénovation Urbaine s'est concrétisé depuis plusieurs années avec la construction de logements sur le bord du Canal ainsi que la création d'une école, d'un centre commercial et plus récemment une crèche multi-accueil Les Petits Moussaillons.

La Ville en chiffres

Date de création de la commune : 3 janvier 1905

Nombre d'habitants à la création de la commune : 2101

Superficie du territoire communal :
287 hectares, 71 ares, 66 centiares

Population Les Pavillons-sous-Bois
Nombre d'habitants : 24 057

(statistique INSEE)



LES JUMELAGES

[Les Pavillons-sous-Bois/Brackley]



Présidente : Martine Dubans-Fauris

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : 13bis, passage Fontenoy

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : ajpb.martine@gmail.com

Date de création : 1972

■ Philosophie

La vocation première de l'AJPB (Association de Jumelage Les Pavillons-sous-Bois/Brackley) est de lier des contacts avec les membres du BEA Brackley European Association, soutenir et promouvoir toute initiative sportive, artistique ou culturelle commune.

■ Activités

Les rencontres annuelles entre familles ont lieu une année aux Pavillons-sous-Bois et l'année suivante à Brackley ; l'hébergement se fait réciproquement dans sa famille d'accueil. Les dates sont généralement programmées en mai ou en juin et aussi en fonction des activités municipales.

Les autres activités de l'association sont plus locales, à savoir :

- sortie au musée avant les vacances d'été autour d'un thème de préférence anglo-saxon,
- animation du stand au Forum des Associations en fonction du thème annuel,
- sortie d'automne au théâtre ou au cinéma autour d'une œuvre dont le thème ou le créateur provient de préférence du monde anglo-saxon,
- repas annuel au restaurant avant les fêtes de fin d'année,
- repas façon « auberge espagnole » à l'issue de l'AG annuelle en février.

Présentation de la ville de Brackley

Cette ville de 22 000 habitants est située au sud du Northamptonshire sur une superficie de 1685 acres (682 hectares), à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Londres, à proximité du circuit automobile de Silverstone. Elle dispose d'un patrimoine architectural ancien de qualité, dont l'Hôtel de ville et l'hôpital. Elle offre au visiteur le charme typique d'une bourgade cossue de la campagne anglaise que soulignent, entre autres agréments, de jolies et très accueillantes auberges de tradition.

Site de Brackley Town Council:

<https://www.brackleynorthants-tc.gov.uk/>

[Les Pavillons-sous-Bois/Bragança]



Présidente : Etelvina Da Lapa

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 70 61 78 03 / 06 43 17 08 74

Date de création : 10 juin 1996 au Domus Municipalis de Bragança (engagement de jumelage)

Serment de jumelage : 16 mai 1998
à la mairie des Pavillons-sous-Bois

■ Philosophie

Favoriser toutes les formes d'échanges entre les deux villes jumelées.

■ Activités

Organisation de visites croisées entre adhérents et autorités municipales, en vue d'échanges culturels, universitaires, touristiques, sportifs, économiques à l'occasion de manifestations publiques telles que fêtes, festivals, cérémonies, assemblées et réunions etc. . .

- repas annuel organisé lors de l'Assemblée Générale en mars
- une sortie : découverte, spectacle, dîner en avril-mai
- accueil de nos amis Portugais et/ou voyage au Portugal en juin
- participation au forum des associations
- buffet campagnard pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau
- Fête de la châtaigne en novembre

Présentation de la ville de Bragança

Cette ville de 40 000 habitants, proche de la frontière espagnole, se situe au nord-est du Portugal, et culmine à 660 mètres d'altitude dans la région pittoresque dite « des Trois Montagnes ». D'art et de culture romaine, elle est également un pôle économique et politique majeur de la région. La renommée de son université attire, chaque année, 9 000 étudiants. De nombreux vestiges attestent de l'origine antique de la ville qui préserve et protège ses trésors dont son prestigieux hôtel de ville, le Domus Municipalis du X^{le} siècle, son quartier médiéval et son château édifié en 1187.



[Les Pavillons-sous-Bois/Ecija]

Président : Serge Sartore

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : 22, allée Robillard

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 16 79 71 59

Courriel : ecijano@hotmail.fr

Date de création : 1996

■ Philosophie

Etablir et entretenir tous les échanges et partenariats avec la ville jumelée, l'Andalousie et l'Espagne en général.

■ Réunions

A « L'auberge espagnole », le 2^{ème} vendredi de chaque mois

Activités

- Echanges entre familles françaises et espagnoles.
- Cours d'espagnol pour adultes (différents niveaux).
- Sorties diverses (en soirée ou en journée).
- Réunions à thème (aspects culturels ou historiques espagnols).
- Participation aux fêtes locales (fête des associations, carnaval, etc. . .).



[Les Pavillons-sous-Bois/Münstermaifeld Association franco-allemande des Pavillons-sous-Bois] (AFAP)



Président : Brigitte Slonski

Vice-Présidente : Anne-Marie Lepage

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Anne-Marie Lepage Tél. : 06 07 38 31 79

Date de création : 10 février 2018

Serment de jumelage : 19 octobre 2018 à Münstermaifeld
3 mai 2019 aux Pavillons-sous-Bois

■ Philosophie

favoriser les échanges culturels, sportifs, scolaires et amicaux entre Les Pavillons-sous-Bois et Münstermaifeld.

■ Activités :

Chaque mois, soirée conviviale avec comme thème le cinéma allemand ou une conférence sur un aspect de la vie en Allemagne ou des fêtes traditionnelles allemandes.

Sorties, voyages, excursions.

Présentation de la ville d'Ecija

Cette ville espagnole de 40 000 habitants se situe entre Cordoue et Séville, dans la riche vallée du Génil, affluent du Guadalquivir. Ville de caractère, joyau de la légendaire Andalousie, la « ville du soleil » possède de multiples richesses culturelles et architecturales ; le Palais Mudéjar, le Couvent de las Teresas, l'église de Santiago, valorisées par une hospitalité traditionnelle. L'église Santa Cruz abrite la Vierge del Valle, patronne de Ecija. C'est également un foyer économique engagé dans un processus de développement qui en fait un centre actif en expansion où tradition et modernité se côtoient harmonieusement.

Présentation de la ville de Münstermaifeld

Münstermaifeld est une petite ville de Rhénanie-Palatinat de 3400 habitants au riche passé historique. Elle a été créée au Moyen-Âge, comme en témoignent sa superbe église et de nombreuses maisons historiques.

Située au cœur d'une région frontalière, en effet, la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique s'y rejoignent, cette petite ville semble destinée à une vocation européenne.

Les massifs volcaniques de l'Eifel, la vallée de la Moselle et du Rhin sont des atouts touristiques et offrent un cadre idéal pour les randonnées, la découverte de lieux culturels, comme le château d'Eitz ou l'abbaye de Maria Laach, sans oublier les excellents vins de cette région comme le Riesling.



HÔTEL DE VILLE



Place Charles de Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Standard : 01 48 02 75 75

Site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Facebook : Ville des Pavillons-sous-Bois

■ Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h.

CABINET DU MAIRE

KATIA COPPI

MAIRE

Bureau n° 1- Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 04/05

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Rendez-vous avec le Maire et les élus

Directeur de Cabinet : Etienne Bombiero

Tél. : 01 48 02 75 06

Permanence téléphonique de Madame Le Maire

Tél. : 01 48 02 75 94

Le premier jeudi du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

MAISON DES SERVICES PUBLICS CLAUDE ÉRIGNAC

1, allée de Berlin

■ Horaires d'ouverture :

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h

Services utiles

■ Police Nationale

Commissariat de Police de Bondy
1, rue Gaston Deferre
93140 Bondy
Tél. : 17 ou 01 48 50 30 00

■ Préfecture de la Seine-Saint-Denis

1, esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny cedex
Tél. : 01 41 60 60 60

■ Gendarmerie Nationale

118, rue de la Folie
93000 Bobigny
Tél. : 01 48 96 30 30

■ Sapeurs-pompiers

8, avenue de Verdun
93140 Bondy
Tél. : 18 ou 01 48 47 01 33

■ Tribunal de Grande Instance

Site Internet : www.justice.gouv.fr

■ Palais de Justice

173, avenue Paul Vaillant Couturier
93008 Bobigny Cedex
Tél. : 01 48 95 13 93

■ Tribunal d'Instance

1, promenade Jean Rostand
93009 Bobigny Cedex
Tél. : 01 48 96 11 10

■ Médiateur de la République

1, esplanade Jean Moulin
93000 Bobigny
Tél. : 01 41 60 56 11

■ Notaires

Etude Nathalie Seiler
156, avenue Franklin
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 50 55 55

Office Notarial

Sarah Elafssi-Smadja
28, avenue Victor Hugo
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 02 71

Impôts

Site Internet : www.impots.gouv.fr
Impôts service : 0 810 467 687

■ Centre des impôts de Noisy-le-Sec Est

9, rue Saint Denis
93134 Noisy-le-Sec cedex
Les contribuables particuliers de la Seine-Saint-Denis peuvent joindre leur service des impôts par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, sans interruption, au 0811 90 91 92. Par ailleurs, ils peuvent adresser un courriel à l'adresse suivante : financespubliques93@dgfip.finances.gouv.fr

Autres organismes

■ Service Social du Conseil Départemental

Assistantes Sociales
131-135, avenue Aristide Briand
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 71 29 57 40

■ Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis

BP 60300
93018 Bobigny cedex
www.ameli.fr

■ La Poste

18, allée Robillard
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 8h à 12h. Réouverture après travaux fin janvier 2023.

Permanences gratuites* :

Consultations juridiques, sur rendez-vous*, au 01 48 02 75 71/72

ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h au CCAS

Rénovation de l'habitat :

le 2^{ème} jeudi de chaque mois à l'accueil de l'Hôtel de ville

*réservées aux Pavillonnais, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité)



SERVICES MUNICIPAUX : VOS CONTACTS

[Accueil : 01 48 02 75 75]

Service municipaux	Localisation	Téléphone	Horaires spécifiques
Direction Générale des Services	Hôtel de ville	01 48 02 75 10	
Etat Civil – Population	Hôtel de ville	01 48 02 75 18/71/72 Fax : 01 48 02 75 19	Fermé le lundi matin, ouvert les samedis matin selon calendrier. Dates communiquées sur le site internet de la ville.
Education - Jeunesse et Sports	Hôtel de ville	01 48 02 75 83 /30/97/26/28	Permanence le jeudi de 18h à 19h excepté pendant les vacances scolaires ; fermé le lundi matin et le deuxième lundi du mois toute la journée.
Centre Communal d'Action Sociale	Maison des Services Publics Claude Erignac	01 48 02 75 63	
Police Municipale	Maison des Services Publics Claude Erignac	01 48 02 75 37	Horaires de l'accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Service Logement	Galerie de l'Espace des Arts - 2ème étage Place Charles de Gaulle	01 72 59 19 21	
Service Environnement - Propreté	Hôtel de ville	01 48 02 75 93/53	
Service Urbanisme	Allée Etienne Dolet	01 48 02 75 39 / 87	Fermé à l'accueil du public le mardi et le jeudi.
Gestion Technique de Proximité	Hôtel de ville	01 48 02 75 44 / 53 / 93	
Service de la Communication - Événementiel	Hôtel de ville	01 48 02 75 81/08	
Bibliothèque municipale	8, allée Robillard	01 48 47 95 54	
Conservatoire municipal Hector Berlioz	77-79, allée Danielle Casanova	01 41 55 17 60	Mardi : de 14h à 18h. Mercredi de 10h à 18h. Vendredi de 14h à 18h. Samedi de 10h à 18h.
Maison de l'Emploi	Place de la Basoche - 2bis, allée Henri Barbusse	01 48 02 45 39	Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi ouverture à 9h15.
Service de Soins Infirmiers A Domicile - SSIAD	8, allée de Bragance	01 48 02 21 21	



HÔTEL DE VILLE

Service Population-Etat civil - Bureau n°14

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18 - Fax : 01 48 02 75 19

De nombreuses procédures sont disponibles en ligne sur le site Internet www.les-pavillons-sous-bois.fr

Nous vous invitons à rester vigilants face à certains sites commerciaux qui font tout pour tromper les utilisateurs et prendre l'apparence d'un site officiel (copie du design des sites officiels, usage du drapeau bleu-blanc-rouge, référence à des ministères, arrivée en tête des moteurs de recherche).

De nombreuses démarches administratives **sont gratuites** (extrait d'acte de naissance, de casier judiciaire, de demande de carte grise...), **pourtant de nombreux sites les font payer de manière frauduleuse.**

DÉCLARATIONS D'ÉTAT CIVIL

[Naissance]

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de naissance

■ Pièces à fournir

- Livret de famille si vous en possédez déjà un et une pièce d'identité.
- Le certificat d'accouchement délivré par l'autorité.
- L'acte de reconnaissance avant naissance ainsi que les pièces d'identité pour les parents non mariés ayant préalablement reconnu l'enfant.

■ Délais

Déclaration à faire obligatoirement dans les 5 jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance).

Lorsque le dernier jour dudit délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

[Reconnaissance d'un enfant - Sur rendez-vous]

Elle peut se faire avant ou après la naissance.

Elle concerne uniquement les parents non mariés. Il est préférable que les deux parents soient présents pour faire une reconnaissance conjointe.

■ Où s'adresser

Dans n'importe quelle mairie, de préférence à la mairie du domicile

■ Pièces à fournir

- Avant la naissance : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de - de 3 mois.
- Après la naissance : une pièce d'identité, l'acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile de - de 3 mois.

■ Délais

Avant l'âge de 1 an (au-delà, l'autorité parentale n'est plus acquise de droit).

[Mariage]

Sur rendez-vous

■ Où s'adresser

Mairie du domicile du futur époux ou de la future épouse.
Mairie du domicile des parents de l'un des futurs époux.

■ Pièces à fournir

- S'adresser directement au service Population - Etat Civil.
- Délais
- S'adresser à la Mairie concernée au moins 3 mois avant.

[Décès]

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de décès

■ Pièces à fournir

- Certificat de décès établi par le médecin qui l'a constaté,
- Livret de famille,
- Pièce d'identité du défunt et du déclarant, livret de famille et tous renseignements d'état civil relatif au défunt.

■ Délais

Le plus rapidement possible après la constatation du décès.

DOCUMENTS D'ETAT CIVIL

[Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance]

Nouveau : démarche réalisable en ligne sur le site internet de la ville.

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de naissance.



■ Pièces à fournir

- Par correspondance ou sur le site internet :
- préciser nom, prénom, date de naissance ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.
- Au guichet : présenter une pièce d'identité.

[Copie intégrale ou extrait d'acte de mariage]

Nouveau : démarche réalisable en ligne sur le site internet de la ville.

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de mariage.

■ Pièces à fournir

- Par correspondance : préciser nom, prénom, date du mariage ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.

[Copie intégrale ou extrait d'acte de décès]

Nouveau : démarche réalisable en ligne sur le site internet de la ville

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile.

■ Pièces à fournir

- Par correspondance ou au guichet : préciser nom, prénom, date du décès.

[Demande de livret de famille]

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

Délivrance automatique lors du mariage et en principe à la naissance du 1^{er} enfant.

Duplicata : formulaire à remplir à la mairie du domicile.

[PACS]

■ Où s'adresser

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat entre 2 personnes majeures qui habitent déjà ensemble pour organiser la vie commune vis-à-vis des tiers. S'adresser au Service Population du lieu du domicile (depuis novembre 2017) ou à son notaire.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

(informations transmises sous réserve de modifications légales)

[Carte nationale d'identité et passeport]

La présence du demandeur est obligatoire, même s'il s'agit d'un enfant mineur, au dépôt du dossier et au retrait de la pièce d'identité ou du passeport avec le parent qui a fait la demande.

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-Etat Civil

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

Le dépôt de la demande et le retrait de la carte d'identité ou du passeport se font **uniquement sur rendez-vous.**

Prédemandes en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

[Inscription sur les listes électorales]

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14 ou demande en ligne

■ Demande en ligne :

www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an.
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

[Copie certifiée conforme]

Uniquement pour les diplômes ou feuille de notes destinés à l'étranger.

■ Où s'adresser

Toutes mairies.

■ Pièces à fournir

- Document original et sa photocopie et justificatif de la demande de l'administration étrangère.

[Attestation de changement de domicile]

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14



Formalités administratives

Les attestations de changement de domicile sont délivrées à des citoyens français et étrangers qui quittent définitivement le territoire.

L'administré doit se présenter personnellement en mairie, AVANT le départ définitif à l'étranger ou dans les DOM-TOM.

■ Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité et les preuves de l'ancien et du nouveau domicile.

[Attestation d'accueil (moins de 3 mois)]

■ Où s'adresser

Police Municipale du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

■ Pièces à fournir

Consulter la Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Erignac.

Les délais pour obtenir un visa peuvent être très longs ; il est donc conseillé de faire la demande d'attestation d'accueil 3 mois avant la date d'arrivée du ressortissant étranger.

[Légalisation de signature*]

Les signatures peuvent être légalisées ou certifiées uniquement sur demande d'un notaire ou d'un organisme privé ou d'une administration étrangère, sur demande écrite de cette dernière. Le consulat ou l'ambassade sont alors également habilités dans ce cas.

**Les notaires sont également habilités à légaliser les signatures.*

■ Pièces à fournir

- Document à signer devant l'officier d'état civil,
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attention : les certificats de vie sont signés par le Maire et ne peuvent donc ensuite être remis de suite

[Recensement militaire]

Sur rendez-vous

Obligatoire pour les personnes de nationalité française.

Les personnes devenues françaises leur 16^{ème} anniversaire et leur 25^{ème} anniversaire sont tenues de se faire recenser.

Délais pour se faire recenser : à compter des 16 ans et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant (période légale).

C'est la première démarche que les enfants peuvent réaliser sans la présence des parents.

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou à défaut un acte de naissance.
- Certificat de nationalité française en cas de naturalisation.
- 1 justificatif de domicile.
- Livret de famille des parents (ou le leur s'ils sont mariés).
- En cas de double nationalité présenter une pièce d'identité de la 2^{ème} nationalité.

[Vote par procuration]

■ Où s'adresser

Commissariat de Police de Bondy

1, rue Gaston Defferre

93140 Bondy

Tél. : 01 48 50 30 00

■ Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité
- L'électeur (le mandant) doit remplir l'attestation sur l'honneur intégrée au formulaire de demande de procuration. La présence du mandataire n'est pas nécessaire. Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer.

[Déclaration de chien dit dangereux]

■ Où s'adresser

Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Erignac.

La détention d'un chien pouvant être dangereux (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

■ Pièces à fournir

- Justificatif de l'identification du chien.
- Certificat de vaccination antirabique.
- Assurance responsabilité civile spécifique.
- Certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie.



Formalités administratives

- Livre des Origines Françaises (LOF) pour les chiens de 2ème catégorie
- Attestation d'aptitude pour les propriétaires.
- Evaluation comportementale du chien (**réalisée par un vétérinaire agréé**).

[Carte grise]

■ Où s'adresser

Le service carte grise de la Préfecture ne reçoit plus le public. Toutes les démarches sont accessibles en ligne via des téléprocédures : connectez-vous sur le Système d'Immatriculation des Véhicules <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

[Permis de conduire]

■ Où s'adresser

Les démarches de permis de conduire évoluent et se font désormais en ligne. Les guichets permis de conduire sont définitivement fermés depuis le 1er septembre 2017.

■ Site Internet :

<http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Demarches-administratives>

[Certificat de nationalité française]

■ Où s'adresser

Tribunal d'Instance
Service nationalité
Immeuble l'Européen
Hall A 4ème étage
1, promenade Jean-Rostand - 93009 Bobigny
Tél. : 01 48 96 90 68

[Extrait de casier judiciaire]

■ Où s'adresser

Casier judiciaire national
107, rue de Landreau - 44079 Nantes cedex
Tél. : 02 51 89 89 51

■ Par Internet : www.cjn.justice.gouv.fr

Ou établir une demande écrite et signée sur papier libre en mentionnant nom, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance. Les femmes mariées doivent préciser leur nom de jeune fille.

Renseignements

 www.service-public.fr

 Tél. : 39 39

[Cimetières]



Horaires d'ouverture des cimetières

(bureaux fermés le midi de 12h à 13h30) :

- Du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h30 à 17h
- Du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h30 à 18h
- Le 1^{er} novembre de 8h30 à 18h (en continu)

■ Ancien cimetière

Allée Louis XIV
Tél.fax : 01 48 48 25 50 - 06 23 94 24 83

■ Nouveau cimetière

Avenue de Rome
Tél. : 01 48 50 08 48 - 06 23 94 24 83

[Achat de concessions, cases de Columbarium, Cavarne]

■ Où s'adresser ?

Bureau n°14 - Hôtel de ville
Service Population – Etat Civil
Tél. : 01 48 02 75 74



Petite enfance : l'accueil des enfants de 0 à 3 ans

[Inscriptions]

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure Les Petits Voyageurs, par téléphone au **01 48 96 28 11**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^{ème} mois de grossesse.

Les documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant,
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus,
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois),
- pièce d'identité des parents.

Les accueils sont ouverts du lundi au vendredi, pour un accueil régulier ou occasionnel.

Fermeture : 3 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël et deux jours pour des formations pédagogiques.

[Attribution des places]

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est réalisée **par ordre chronologique des inscriptions sur la liste**. Après chaque Commission d'Admission aux Modes d'Accueil, un numéro de rang est communiqué à chaque parent ayant rempli un dossier de demande de place en crèche, afin de suivre l'évolution de leur demande.

C'est la date de réception de l'acte de naissance qui détermine le placement dans la CAMA du groupe d'âge auquel l'enfant est rattaché, tant que la demande est reconfirmée dans les délais impartis. En cas d'interruption de relance, c'est la date de relance qui est utilisée pour établir le nouveau numéro de rang.

Afin de faciliter cette procédure, la demande de relance est réalisable sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

STRUCTURES D'ACCUEIL

[Structures municipales – Multi-accueil]

■ A Petits Pas

68, avenue Aristide Briand - **Tél.** : 01 48 49 70 07
Accueil collectif pour les enfants de 12 mois à 4 ans.
Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel.
Accueil collectif occasionnel, par demi-journée.

■ Les Berceaux de l'Ourcq

31, avenue du Général Leclerc - **Tél.** : 01 48 49 98 24
Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel, pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

■ Les Moussaillons

45-47, avenue Georgette Bach - **Tél.** : 01 88 50 96 51
Accueil collectif pour les enfants de 10 semaines à 4 ans. Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel de 7h à 19h.

■ Les Petits Voyageurs

Place Oissery Forfry - **Tél.** : 01 48 96 28 11
Accueil collectif et familial (au domicile d'une assistante maternelle), régulier à temps complet ou partiel et occasionnel, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école).

[Structure départementale]

■ Crèche Marcellin Berthelot

Allée Marcellin Berthelot - **Tél.** : 01 71 29 23 26
Accueil collectif du lundi au vendredi, géré par le département. Pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans ou jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

[Structure d'accueil privée]

■ Micro crèche Bulle AGAPI

12, allée Michelet - <http://agapi.fr/inscription>
Accueil en temps plein, partiel ou occasionnel.
Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45.
Pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.



■ Le Relais Petite Enfance: La Parent'aïe

Place Oissery Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontres, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives. C'est un lieu d'échanges pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents.

Il accompagne à la professionnalisation des assistantes maternelles agréées. Le RPE est également un espace de dialogue pour toute personne qui souhaiterait découvrir le métier d'assistante maternelle.

■ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Place Oissery Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h sur inscription, deux créneaux horaires de 9h à 10h25 ou de 10h30 à 12h. Le LAEP est un lieu gratuit. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.

■ Centre de Protection Maternelle et Infantile PMI

1, allée Louis Calmanovic

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 71 29 23 95

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 16h.

La PMI propose des consultations médicales de protection infantile



dès la sortie de maternité et prodigue des conseils en matière de puériculture, allaitement, alimentation, développement, vaccinations... sur rendez-vous. Au sein de la PMI, le secrétariat des assistantes maternelles informe les familles et les futur(e)s candidat(e)s sur ce mode de garde.

[Association]

■ Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) APJC

23, allée Etienne Dolet

Tél. : 01 48 02 07 79

Courriel : animationsociale@apjc.org

Le lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un membre de leur famille. Il offre un espace de jeux, de paroles, de rencontres dans la bienveillance.

Ouvert tous les vendredis de 9h30 à 12h. sans inscription. Gratuit et anonyme.



LES ÉCOLES

Direction Éducation - Jeunesse - Sport

 Bureau n°7 de l'Hôtel de ville  Tél. : 01 48 02 75 30/26/28/97

Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

Depuis le mois de juin 2022, la ville s'est dotée d'un **PORTAIL FAMILLE** afin de faciliter, au quotidien, les démarches relatives à la vie scolaire, périscolaire et extra-scolaire des enfants. Les inscriptions à l'école, aux centres de loisirs, à la restauration scolaire et les réservations aux activités périscolaires et extra-scolaires sont enregistrées en ligne directement via le portail famille. Sur cette nouvelle plateforme, accessible depuis la page d'accueil du site, les parents pourront avoir accès au calendrier des activités de leur enfant et le modifier, si besoin, en fonction des présences et des absences, consulter les factures et régler les paiements en ligne, transmettre des documents...

[L'inscription à l'école]

- L'école est obligatoire pour tous les enfants de 3 à 16 ans.
- Les inscriptions administratives pour les écoles maternelles et élémentaires sont enregistrées directement sur le portail famille et à la mairie si besoin ; les admissions sont réalisées auprès des directeurs d'écoles.

Les inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir, au centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires sont également à effectuer sur le portail famille.

En cas de besoin, il est possible de se rendre à la mairie auprès de la Direction Éducation - Jeunesse - Sport qui reçoit, informe et accompagne les parents dans les démarches d'inscriptions à l'école.

■ Documents à fournir :

- Documents justifiant de l'identité de l'enfant et de ses responsables légaux (livret de famille, copie d'extrait d'acte de naissance, carte d'identité, passeport...)
- Un document récent justifiant du domicile des responsables légaux et de l'enfant.

En cas de divorce ou de séparation, un acte juridique indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de sa garde.

Si l'un des deux représentants légaux est absent lors de l'inscription, il pourra être demandé une autorisation écrite, datée et signée d'inscription de son enfant dans une école de la commune ainsi que la photocopie d'un document justifiant de son identité.

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Direction Éducation - Jeunesse - Sport

 Bureau n°7 de l'Hôtel de ville  Tél. : 01 48 02 75 30/26/28/97

Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

[Les accueils du matin]

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20. Les enfants sont encadrés par les animateurs qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h20.

[Les accueils du soir]

Dans les écoles maternelles, les accueils du soir fonctionnent à partir de la sortie des classes à 16h30, jusqu'à 19h.

Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de 18h à 19h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal, des activités variées leur sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.

Les inscriptions aux accueils du matin et du soir se font à la Mairie auprès de la Direction Education – Jeunesse – Sports.

LES ÉTUDES DIRIGÉES

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16h30 à 18h. Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La pause déjeuner dure 2h, de 11h30 à 13h30. Aux Pavillons-sous-Bois, près de 2.000 repas sont confectionnés et servis tous les jours, à partir d'aliments frais.

Les inscriptions à la restauration scolaire se font à la Mairie auprès de la direction Education – Jeunesse – Sports.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les écoles maternelles

École Eugène Fischer	4-6, allée Pierre Brossolette	01 48 02 74 60	Directeur : Mathieu Thuilier
École Fontenoy	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directeur : Karim Zerouali
Ecole Jean Macé	53, avenue Aristide Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
École Jules Verne	3-5, avenue Georges Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Marguerite Léopold	Allée Louis Calmanovic	01 48 02 47 13	Directrice : Sandrine Armand
École Robillard	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Mickaël Bouhail

Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP au CE2)	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directeur : Karim Zerouali
Ecole Jean Macé (CP au CM2)	18-22, allée du Colonel Fabien	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
Ecole Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide Briand	01 48 02 47 00	Directrice : Karima Ichou
École Jules Verne	3-5, avenue Georges Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Monceau	25, allée de Fontenoy	01 48 49 11 48	Directrice : Agnès Delouche
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre Brossolette	01 48 02 74 55	Directrice : Nadine Gouret
École Robillard (CP au CE1)	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Mickaël Bouhail
École de l'Alliance (enseignement privé)	35-37, allée Robert Estienne	01 48 48 16 17	Directrice : Arielle Sasportes

Les collèges

Collège Anatole France	49, avenue Georgette Bach	01 86 78 37 10	Principale : Agnès Ducastaing
Collège Eric Tabarly	32, avenue Albert Thomas	01 86 78 36 60	Principale : Anne Bartholus
Collège de l'Alliance (enseignement privé)	35-37, allée Robert Estienne	01 48 48 16 17	Principal : Moshe Mechaly

Lycée polyvalent

LEP Claude-Nicolas-Ledoux	Avenue du 14 juillet	01 48 50 32 00	Proviseure : Anne-Caroline Lorant
---------------------------	----------------------	----------------	-----------------------------------

[Le RASED – Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté]

• Pour les écoles de Fontenoy, Monceau et Robillard :
Tél. : 01 48 49 22 99
 (numéro du psychologue scolaire)

• Pour les écoles de Brossolette, Fischer, Jean Macé et Léopold :
Tél. : 01 48 47 79 62
 (numéro du psychologue scolaire)

• Pour l'école Jules Verne
Tél. : 01 71 29 12 99

LES ASSOCIATIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Accompagnement Scolaire des Pavillons - ASP

Président : Patrice Genser - Directrice : Amel Sahli

Maison des Services Publics - Claude-Erignac : 1, allée de Berlin

Tél. : 06 51 08 99 14 - Courriel : amelasp93@gmail.com

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

Président : Patrick Hervier - Directeur : Franck Esvan-Gauthier

23, allée Etienne Dolet - Tél. : 01 48 02 07 79 - Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org - Public : élèves des classes du CP à la terminale. Les actions sont centrées sur l'aide aux devoirs ainsi

que sur les activités culturelles citoyennes et ludiques contribuant à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Élémentaires : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30. - Collégiens : mardi et vendredi de 17h à 18h30. - Lycéens : selon la demande.

Association Troubles et nous

Présidente : Anissa Mezzi - Vice-présidente : Samira Marous

Siège : Les Pavillons-sous-Bois - Courriel : troublesetnous@gmail.com

Missions : l'association a pour but de sensibiliser aux troubles de l'apprentissage dans le département de la Seine-Saint-Denis, d'orienter les familles vers les professionnels adaptés pour une meilleure prise en charge et garantir à chaque enfant l'épanouissement nécessaire à son parcours de vie.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Liste des responsables des associations de parents d'élèves année scolaire 2022/2023

Ecoles	Association FCPE	Association UNAEP	Listes de parents non constituées en association
M. LEOPOLD FONTENOY	MANDA Audrey - Mail : fcpe93margueriteleopold@gmail.com	Mme HARGER Angélique - Mail : fontenoy@gipelpsb.fr	CHERKAOUI Nadia - Mail : pafontenoy93@gmail.com
J. VERNE	CHOUKRADI Ophélie - Mail : julesverne.fcpe93@gmail.com		
E. FISCHER	DEH Assata - Mail : fcpebfcontact@gmail.com		
J. MACE MONCEAU	BEN ABDALLAH Inès - Mail : fcpe.monceau93@gmail.com	BRITO Paula (GIPE) - Mail : monceau@gipelpsb.fr	KHERBOUCHE Malika - Mail : malika.kherbouche@hotmail.com CHERKAOUI Nadia - Mail : pa.monceau93@gmail.com
J. V. DAUBIE	ANGLADA Leslie - Mail : fcpejulievictoiredaubie@gmail.com fcpejulievictoiredaubie@gmail.com		
P. BROSSOLETTE	PIDANCE SEAU Ingrid - Mail : fcpebfcontact@gmail.com		
ROBILLARD	BEN ABDALLAH Inès - Mail : fcpe.ecolerobillard@gmail.com		
E. TABARLY	BEN ABDALLAH Inès - Mail : fcpetabarly93@gmail.com		
A. FRANCE UNION LOCALE	M. HALLAB Sofiane - Mail : fcpecollegeanatolefrance@gmail.com	Mme BODIN Agnès (GIPE) - Mail : contact@gipelpsb.fr	

Adresses utiles

Rectorat de l'Académie de Créteil

4, rue Georges Enesco - 94010 Créteil cedex

Tél. : 01 57 02 60 00

Inspection Académique de Bobigny

8, rue Claude Bernard - 93008 Bobigny cedex

Tél. : 01 43 93 70 50

Courriel : ce.dsden@ac-creteil.fr

Circonscription de Livry-Gargan/Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale
48, boulevard Roger Salengro - 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 29 96

Courriel : ce.09310501@ac-creteil.fr

DDEn – Fédération des Délégués

Départementaux de l'Éducation nationale

Présidente de l'Union Locale : Mme Weintraub

27, rue Jules Vallès - 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 74 91

Courriel : dden.seine.saint.denis@gmail.com

nicole.weintraub@wanadoo.fr

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste Polissard - 93140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

Courriel : cio.bondy@ac-creteil.fr

Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1, allée Louis Calmanovic

Tél. : 01 48 47 93 59



LOISIRS ET SPORTS

Informations : Direction Education – Jeunesse – Sports : bureau N°7 – Hôtel de ville – Tél. : 01 48 02 75 11 /51

[L'accueil de loisirs]

■ Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 19h. L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par de Direction Départementale de la Cohésion Sociale. **NOUVEAU** : Depuis le mois de juin 2022, les inscriptions sont réalisables en ligne sur le portail famille accessible depuis le site internet de la ville.

■ Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fischer	2, allée Pierre Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 22 24
Ecole Jean Macé	53, avenue Aristide Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3, avenue Georges Pompidou	Tél. : 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold	12-14, allée Louis Calmanovic	Tél. : 01 48 49 06 95
École Robillard (3-8 ans)	6-8, allée Robillard	Tél. : 01 48 48 28 34

■ Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

Ecole Jean Macé	16, allée du Colonel Fabien	Tél. : 01 48 50 17 10 – 01 87 01 00 74
École Jules Verne	1-3, avenue Georges Pompidou	Tél. : 01 48 02 15 32
Ecole Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 41 64 17 90
École Monceau	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 57

■ Atout'sports et loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes pavillonnais des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Accueil des jeunes à partir du passage en 6^{ème} et/ou 12 ans.

Tarif adhésion : 6,19€. - Sorties facturées entre 1 et 5€.

Les inscriptions se font sur le lieu d'accueil, salle Jean Moulin, pendant les vacances scolaires, ou directement via un formulaire sur le site de la ville. Salle Jean Moulin - 140, avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 48 02 75 73 et 06 27 37 24 89 (numéro de portable disponible uniquement pendant les vacances scolaires)

[Association]

■ Association APJC

L'APJC propose des activités de loisirs pour les adolescents de 11 à 14 ans, les mercredis de 18h15 à 19h45, pour les activités multisports, les samedis de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires. L'association accompagne les jeunes afin de les rendre acteurs et actrices de leurs temps de loisirs. La Boussole, espace dédié aux jeunes de 15 à 17 ans, est un temps d'animation, d'ouverture et d'accompagnement à la construction de projets de formations. Cet espace est ouvert les mercredis de 18h à 20h.

Tél. : 01 48 02 07 79



SPORTS

Service des Sports – Bureau n°7 – Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 73

[Équipements sportifs municipaux]

■ Salle de Sports Lino Ventura

3, allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 74 00 – 06 20 09 86 81

■ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France

Tél. : 01 48 48 12 43 – 06 03 80 18 36

Équipements :

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique
- 1 gymnase
- 4 courts de tennis couverts (2 en green set, 2 en terre battue)

- 4 courts de tennis extérieurs (2 en dur, 2 en terre battue)
- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

■ Gymnase Jean Macé

55, avenue Aristide Briand

■ Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin

Entrée par le parking de la salle de sports Lino Ventura

Tél. : 01 41 55 03 24 - 06 20 09 86 81

■ Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean Macé

53, avenue Aristide Briand

■ Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès

Place Charles de Gaulle





CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ MUSIQUE, DANSE, ART DRAMATIQUE

77-79 allée Danielle Casanova - Tél. : 01 41 55 17 60

Courriel : conservatoire@lespavillonssousbois.fr



Présent depuis plus de 40 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000. C'est une école de musique, de danse et d'art dramatique agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants.

Doté d'un auditorium dont l'acoustique est adaptée à la musique de chambre, classique, mais aussi ethnique, le conservatoire accueille des concerts professionnels et organise le festival *Voix Mêlées* ainsi que le Festival *100.000 Watts* (rencontre des musiques actuelles).

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Le conservatoire est fermé le samedi et dimanche (sauf concerts ou spectacles).

Les préinscriptions et réinscriptions sont enregistrées du 1^{er} au 30 juin. La validation des inscriptions se déroule lors de la dernière semaine du mois d'août.

[Pour les enfants]

■ La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle
Nouvelle discipline : découverte de la musique

Les pratiques individuelles

Observation dès l'entrée en CP

Claviers : piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique

Musiques actuelles : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz, chant

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, saxhorn, trompette, flûte traversière

Musique ancienne : flûte à bec

Voix : chant lyrique

Les pratiques collectives

Chorale, Maîtrise, chœur

Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycle

Ateliers de musiques actuelles, Big Band

Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre, FM
créativité.

■ La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). A chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.

■ L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13-18 ans

[Pour les adultes]

Les pratiques collectives

Ars Lyrica, chœur adulte, Big Band, danse,

Les pratiques musicales

Instruments

Formation musicale

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

8, allée Robillard – Tél. : 01 48 47 95 54
Courriel : bibliotheque@lespavillonssousbois.fr
Site : lespavillonssousbois.bibenligne.fr

Tout au long de l'année, la bibliothèque, service culturel municipal, vous propose :

- des nouveautés pour tous et pour tous les goûts : romans, documentaires, textes lus, bandes dessinées, mangas, ainsi que de la presse,
- des animations pour tous les âges,
- des espaces de lecture et de travail,

Le jeudi, les bibliothécaires accueillent ou se déplacent dans les classes et les structures partenaires.

L'équipe de la bibliothèque sera heureuse vous accueillir dans ce lieu ouvert à tous.

La bibliothèque est ouverte au public :

- Mardi et vendredi : 14 h-18 h
- Mercredi et samedi : 10 h-18 h en continu
- Fermeture le lundi et le jeudi (réception des classes et structures Petite Enfance)

Inscriptions :

Pour emprunter des livres, il est nécessaire de s'inscrire. Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires sur le site de la bibliothèque ou de la ville.

- Inscription gratuite pour les enfants, les lycéens jusqu'à 18 ans et pour les personnes allocataires du RSA et les demandeurs d'emploi



- Cotisation annuelle 2022 (révisée en janvier 2023) :
 - 4,05 € pour les adultes pavillonnais
 - 6,35 € pour les adultes non pavillonnais

ESPACE DES ARTS

Salle Philippe Noiret / Spectacle - Cinéma - Exposition / Présidente : Catherine Leconte
144, avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacesdesarts@wanadoo.fr - Site internet : espace-des-arts.fr - Billetterie en ligne : Spectacle : <http://billetterie.espace-des-arts.fr>
Cinéma : <https://billetteriecinema.espace-des-arts.fr> - Facebook espacesdesarts93, GalerieJBC - Instagram espacesdesarts93, galerie_jbc



L'association a pour mission la diffusion culturelle sur la ville au travers plusieurs disciplines artistiques : spectacle, cinéma et exposition.

Ayant la gestion de la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts (850 places assises), elle programme des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour etc... Chaque année, le Pavillons Jazz Festival accueille des artistes de qualité souvent de renommée internationale.

Le cinéma (329 places) est ouvert tous les jours avec en moyenne 4 films à l'affiche par semaine. Il est équipé d'un projecteur Sony 4K, d'un écran de 12m et offre un son 7.1.

La salle est classée Art et Essai Label Jeune Public et propose une programmation riche entre films populaires et films indépendants. La dynamique est assurée par l'organisation d'événements thématiques autour des films et de nombreuses animations pour les enfants.

Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions chaque année qui donnent une visibilité aux artistes émergents.

La billetterie est ouverte du lundi au samedi de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30.



LOCATION DE SALLE

Service Fête et Cérémonies - Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 60 - Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

■ Salle Jean-Moulin

140, avenue Aristide-Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
(Excepté en juillet et en août - la salle n'est pas disponible à la location pendant la période des vacances scolaires)

Capacité : 80 personnes maximum

Horaires de location : de 10h à 2h du matin

Tarifs 2023 :

(Sous réserve de la validation au Conseil municipal)

- Privés Pavillonnais : 589,24 € • Non-Pavillonnais : 802,63 €
- Associations locales : 295,89 €
- Syndics : (pour 2 heures)
- Salle du Conseil ou des mariages : 152,44 €
- Salle Jean Moulin : 196,98 €

■ La péniche *Le chat qui Pêche*

3, allée de Berlin - 93320 les Pavillons-sous-Bois

Capacité : 80 personnes maximum

Horaires de location : de 10h à 2h du matin. Ces horaires comprennent la mise en place et le rangement de la salle.

Tarifs 2022 :

- Privés Pavillonnais : 770,13 € • Non-Pavillonnais : 1034,19 €
- Associations locales : 605,12 €

APJC - SPECTACLES ET EXPOSITIONS

23, allée Etienne-Dolet - 93320 Les Pavillons-sous-Bois - Tél. : 01 48 02 07 79 - Site : www.apjc.org - Courriel : infos@apjc.org

Statut : association

Activités : spectacles de proximité (théâtre, concert, dîner-spectacle, etc.) et expositions.

Au sein d'un espace à dimension humaine, il est possible découvrir les talents d'artistes amateurs ou professionnels, des Pavillons-sous-Bois et d'ailleurs.

L'APJC propose une programmation adaptée à tous les publics.

Dates, horaires et tarifs : selon la programmation. Les adhérents de l'association bénéficient d'un tarif réduit.

Conditions de réservation

Toute demande de réservation doit être réalisée par écrit (au minimum 1 mois avant), en précisant votre identité, vos coordonnées, la date et les horaires de la manifestation, l'objet de la manifestation et le nombre de personnes attendues.

En cas de réponse positive, les documents ci-dessous vous seront demandés :

- Règlement dûment daté et signé par le bénéficiaire.
- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité à jour et en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Attestation d'assurance Responsabilité civile spécifiant le lieu et la date de la location.

Chèques à fournir, à l'ordre du Trésor Public :

- Montant de l'acompte soit 30% du prix de la location pour confirmer la réservation.
- Caution dépôt de garantie soit 50% du prix de la location.
- Ménage : soit forfait ménage soit caution ménage.
- Solde soit 70% du prix de la location à la remise des clés.

En cas de désistement intervenant moins d'un mois avant la date de location, l'acompte de 30% restera entièrement acquis à la Commune sauf en cas de force majeure.



Équipements :

- Salle polyvalente modulable (60 places)
- Plateau : 5m x 5m
- Parc technique : régie sonore comprenant 2 HP en façade et 2 retours sur scène, console numérique, micros HF et filaires.
- Éclairage : régie lumière comprenant 20 projecteurs 100 W, console.



[La Maison de l'emploi]

Place Roger Salengro
2bis, allée Henri Barbusse
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 45 39

Courriel : maison.emploi@lespavillonssousbois.fr

Responsable de la Maison de l'Emploi :

Mickaël Dezalais - Tél. : 06 15 31 40 45

Horaires d'ouverture au public : 9h15-12h30 et 13h45-16h30

■ **Propose aux habitants de la ville, de plus de 26 ans et aux étudiants**

Des informations et un accompagnement concernant l'emploi, la formation, des conseils à l'élaboration de votre projet professionnel ; un accompagnement et une aide à la définition de votre projet de formation ; une mise en relation avec les entreprises qui recrutent ; une préparation aux entretiens d'embauche ; une aide à la conception de CV et de lettres de motivation.

■ **Propose aux entreprises, commerçants et artisans**

- **Des actions de recrutement** : aide à l'élaboration de la fiche de poste, prise de l'offre d'emploi, recherche des candidats selon profil, diffusion de l'offre aux partenaires.
- **Des actions spécifiques pour un recrutement en nombre** : sélection des profils, possibilité de réunion collective pour présenter l'entreprise et les postes.
- **Service d'accompagnement ponctuel des salariés des TPE et PME** dans leur mobilité professionnelle un entretien d'informations par rapport au projet professionnel, bilan de compétences, VAE et / ou formation.

[La Mission locale pour l'emploi des jeunes]

Mission Locale intercommunale
Gagny / Villemomble / Les Pavillons-sous-Bois
Association loi 1901.

Direction : Frédéric DUBUT

Antenne des Pavillons-sous-Bois

Place Roger Salengro - Tél. : 01 48 02 45 39

2bis, allée Henri Barbusse - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Responsable de l'antenne : Mickaël DEZALAIS

Tél : 01 48 02 45 39 - Courriel : accueil@mlgpv-mlidf.org

Facebook : Mission Locale Gagny Villemomble Les Pavillons sous Bois

Instagram : [mlgagnyvillemomblepavillons](https://www.instagram.com/mlgagnyvillemomblepavillons)

Horaires d'ouverture au public : de 9h15 à 12 h 30 et de 13h45 à 16h30

Qui est concerné ?

Pavillonnais âgé de 16 à 25 ans, non scolarisé, non étudiant.

Pour quoi ?

Définir un projet professionnel - Lever des freins à l'emploi - Orienter vers un partenaire spécialisé ou un dispositif de droit commun - Accompagner dans la recherche d'un emploi, d'une alternance, d'une formation Rencontrer des employeurs - Parler de ses problématiques personnelles.

Comment ?

Sur rendez-vous et inscription au 01 48 02 45 39.

Selon vos besoins, vos attentes, vos motivations vous serez suivis dans le **PACEA** (Parcours d'Accès à l'Emploi et à l'Autonomie), le **CEJ** (Contrat d'Engagement Jeunes), le **PRIJ** (Plan Régional d'Insertion pour la jeunesse, des référents de parcours viennent à votre rencontre et vous suivent ensuite à la Mission Locale), le **Parrainage**, pour bénéficier des conseils spécifiques d'un(e) professionnel(le) dans le métier que vous visez. Vous pourrez également bénéficier d'une orientation vers une formation, un recrutement, un forum, un atelier coaching...



ADMINISTRATION ET SERVICES EXTÉRIEURS / EMPLOI

■ Pôle Emploi

14, rue de la Liberté - 93140 Bondy

Tél. : 39 49

Site : www.pole-emploi.fr

■ ANT : Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'Outre-mer

6, quai de Seine - 93210 Saint Denis cedex

Tél. : 01 48 13 27 27

■ APEC : Agence pour l'Emploi des Cadres

51, boulevard Brune - 75689 Paris cedex 14

Tél. : 0 810 805 805

Site : www.apec.fr

■ CCI de la Seine-Saint-Denis

191, avenue Paul Vaillant Couturier - Bobigny

Tél. : 01 55 65 44 44

■ CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste Polissard - 93140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

■ MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

7-11, rue Erik Satie - 93000 Bobigny

Tél. : 01 83 74 50 00

■ Conseil des Prud'hommes

1/13, rue Michel de l'Hospital - 93008 Bobigny cedex

Tél. : 01 48 96 22 22

■ DIRECTE

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi.

1, avenue Youri Gagarine - 93000 Bobigny cedex

Tél. : 01 41 60 53 00

■ Inspection du travail 9^{ème} section

38, rue de la République - 93100 Montreuil-sous-Bois

Tél. : 01 49 20 89 23

■ OFPRA : Office de Protection pour les Réfugiés Apatrides

201, rue Carnot - 94120 Fontenay-sous-Bois

Tél. : 01 48 76 00 00

Les marchés forains

Marché de Chanzy

Avenue de Chanzy

- mardi matin
- jeudi matin
- dimanche matin

C'est l'un des plus grands marchés de la Seine-Saint-Denis, installé en plein air sur l'avenue de Chanzy et à proximité de l'avenue Victor-Hugo. Ces deux avenues constituent le principal pôle commerçant de la ville.

Marché de la Basoche

Place Roger Salengro dite « de la Basoche »

- mercredi matin
- samedi matin

Marché de tradition principalement alimentaire, il est installé sur la place de la Basoche. Une partie est installée en plein air sur la place elle-même et l'autre partie, la plus importante, est abritée par une halle.

Marché des Coquetiers

Angle avenue Franklin et allée Louis-Auguste-Blanqui

- dimanche matin

Situé à la pointe sud de la ville c'est un marché couvert.



CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Maison des Services Publics Claude Erignac - 1, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél. : 01 48 02 75 63 / 47

Le CCAS est un établissement public autonome géré par un Conseil d'administration constitué pour moitié de représentants d'associations œuvrant dans le champ social.

Le CCAS assure une action générale de prévention et de développement social dans la ville. Il remplit également une mission de soutien et vous orientera éventuellement vers les organismes compétents.

■ Le service Action Sociale instruit les demandes d'aides légales et facultatives :

- domiciliation des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou habitat précaire,
- réduction des tarifs de cantine et activités périscolaires,
- aide ponctuelle de première nécessité,
- fond de solidarité énergie (EDF, ENGIE),
- fond de solidarité VEOLIA.

Il participe à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale. Par voie de convention avec les autorités compétentes (Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie), il assure uniquement l'instruction administrative : soit un rôle d'accueil des demandeurs, d'aide au remplissage des dossiers, de compilation et de validation des pièces justificatives, de transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande dans les cas suivants :

- Allocation Solidarité aux Personnes Agées (ASPA),
- Aide aux personnes en situation de handicap (carte mobilité inclusion de stationnement et d'invalidité, allocation adulte handicapée, prestation compensation handicap...),
- Aide Sociale à l'Hébergement (ASH),
- Obligation alimentaire,
- Revenu de Solidarité Active (RSA),
- Allocation Départementale d'Autonomie (ADPA)

En fin d'année, le service Action Sociale organise un après-midi avec un spectacle et un goûter en faveur des enfants dont les familles sont en difficulté.



CCAS – SENIORS – CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

Maison des Services Publics Claude Erignac - 1, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 75 63 / Fax : 01 48 47 31 37

Le Centre Communal d’Action Sociale propose différents types d’aides destinées aux personnes âgées résidant aux Pavillons-sous-Bois et inscrites auprès de leur service :

■ Service des repas à domicile

Service quotidien de portage à domicile des repas (5 jours ou 7 jours), livrés tous les midis par les restaurants communaux. Le tarif est établi en fonction des ressources.

Public concerné : personnes âgées retraitées.

Contact : 01 48 02 75 56 / 01 72 59 19 17

■ Aides à domicile

Ce service a pour vocation d’aider les personnes âgées dans leurs tâches ménagères quotidiennes, par tranche d’une heure.

Le tarif est déterminé en fonction des ressources et dans certains cas, une partie est prise en charge par les Caisses de retraite.

Tél. : 01 72 59 19 17 / 01 48 02 75 56

■ Service de transport

Le service de transport est destiné aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite accompagnées. Ce service est gratuit et concerne tous les déplacements sur la ville ou dans les communes limitrophes. (Déplacements chez le médecin, le coiffeur, etc.).

Du lundi au vendredi de 13h45 à 16h45, excepté le mardi après-midi. Prendre rendez-vous une semaine à l’avance.

Tél. : 01 48 02 75 56 / 01 72 59 19 17

■ Dossier d’aide sociale

Constitution du dossier d’aide sociale dans le cadre d’une prise en charge financière par le département du placement d’une personne âgée en maison de retraite.

Tél. : 01 48 02 75 63

■ ADPA : Allocation Départementale Personnalisée d’Autonomie

Cette allocation, versée par le Département, est réservée aux personnes de plus de 60 ans, en perte d’autonomie et sous réserve d’une évaluation médicosociale.

Cette allocation peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour vous permettre de rester à votre domicile (ADPA à domicile) ou à payer une partie du tarif dépendance de l’établissement médico-social (notamment un Ehpad) dans lequel vous êtes hébergé (ADPA en établissement).

Tél. : 01 48 02 75 47/63

■ Soins à domicile

Une équipe d’infirmières et d’aides-soignantes intervient au domicile de la personne âgée pour les soins.

Le financement de cette aide est pris en charge par la Sécurité Sociale.

Tél. : 01 48 02 21 21

■ Forfait Améthyste

Retrait du dossier auprès du Service Action Sociale.

Le forfait Améthyste du Pass Navigo vous permet d’emprunter les transports en commun sans compter pour un forfait annuel de 48€ maximum. Vérifiez que vous remplissez les conditions de revenu et complétez un dossier.

Tél. : 01 48 02 75 63/47

■ Animations personnes âgées (Sur inscription)

- Janvier : après-midi dansant avec dégustation d’une galette (sur inscription à partir de 65 ans).
- Sorties d’une journée au printemps et à l’automne.
- Voyage d’une semaine, au printemps en France ou à l’étranger.
- Spectacle et colis de Noël à partir de 65 ans (retraité) et sur inscription. Justificatif de domicile à fournir.

Tél. : 01 48 02 75 63/47



STRUCTURES D'ACCUEIL SENIORS

[Accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : Le Patio]

Le Patio - 6, allée de Bragance
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 49 25 85

Courriel : lepatio@idf.vyv3.fr

Direction : Isabelle Porchel

Ouverture : lundi 10h à 17h et du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Objectifs :

- préserver l'autonomie du patient en lui proposant une simulation cognitive par le biais d'ateliers thérapeutiques,
- prise en charge par des professionnels spécialisés,
- favoriser le maintien à domicile en soulageant les familles.

Capacités : 13 personnes par jour

[Résidence Chemin des roseaux]

La résidence dédiée aux seniors, située 67-69 allée du Colonel Fabien, accueille 81 logements, allant du studio au T2. Les logements sont proposés à la location aux personnes retraitées, qui souhaitent rester indépendantes mais entourées. L'objectif de cette résidence est de favoriser le bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie des seniors en maintenant des liens sociaux et en luttant contre l'isolement.

Conditions d'accès

- Les résidents doivent être retraités.
- L'accès à la location au sein de cette résidence est réalisé en fonction d'un barème et soumis à un montant de ressources.

Les demandes sont enregistrées par le service logement de la ville.

Service Logement

Espace des Arts – 2^{ème} étage – 144 avenue Jean Jaurès - Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 72 59 19 21

[Résidence Les Clairières]

Maison de retraite (EHPAD)
50, allée du Chevalier de la Barre
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 47 00 62

La résidence Les Clairières est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés. Implantée dans un quartier pavillonnaire des Pavillons-sous-Bois, à proximité des commerces, elle dispose d'un jardin arboré invitant à la promenade. L'établissement qui s'élève sur 3 niveaux propose 70 chambres individuelles ou doubles pouvant accueillir des couples. Ces chambres sont fonctionnelles et équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone, d'une prise télé. Chaque chambre est personnalisable. Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial. L'établissement dispose de chambres aménagées pour permettre à la personne âgée vivant à domicile de bénéficier d'un accompagnement temporaire individualisé et adapté. La résidence, dispose d'espaces communs qui permettront aux résidents et à leur famille de se rencontrer et d'échanger entre eux. La résidence est conventionnée au titre de l'aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale (AS).

[Résidence Victor Hugo]

Maison de retraite EPHAD
146, avenue Franklin
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 55 89 63 20

La résidence Victor Hugo est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés. Implantée dans un quartier résidentiel des Pavillons-sous-Bois à proximité de la mairie, des commerces et des transports, elle dispose d'espaces verts. L'établissement, moderne et fonctionnel propose 84 chambres individuelles et doubles pouvant accueillir des couples, fonctionnelles et équipées d'un placard de rangement, de prise de téléphone, d'une prise télé. La résidence est dotée d'une unité spécifique pour les personnes atteintes de maladies neuro-évolutives permettant d'assurer un accompagnement adapté. La résidence est conventionnée au titre de l'aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale (AS).

[Structure d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes Résidence Virginie]

Résidence Virginie - Allée Virginie
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 29 80

Structure :

Destinée aux personnes handicapées mentales vieillissantes ; cette résidence a été créée par l'association l'APEI (Association Inter-Communale des Parents d'Enfants Inadaptés). La résidence Virginie est financée, à la fois par le Conseil Départemental et la DDASS ainsi que par l'association APEI et propose un accueil en internat.



LE SERVICE LOGEMENT

Galerie de l'Espace des Arts - Place Charles de Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 72 59 19 21 / Fax : 01 41 55 30 15

Dépôt en ligne de votre demande de logement social : www.demande-logement-social.gouv.fr

[1^{re} demande de logement social]

■ Constitution des dossiers

Les formulaires sont à retirer au service logement (adresse ci-dessus) ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.

■ Documents à fournir en photocopie en 1 seul exemplaire

- Carte(s) d'identité ou carte(s) de séjour.
- Livret(s) de famille(s) ou acte de naissance pour les enfants présents sur le territoire
- Justificatifs de ressources : bulletins de salaire, attestation Pôle emploi (3 derniers mois), attestation CAF à jour (allocations familiales, APL, RSA, AAH, etc.), indemnités journalières (arrêt de travail, congés maladies, congés maternités), pensions de retraites.
- Quittances de loyer (3 derniers mois) ou attestation d'hébergement.
- Attestation de grossesse.
- En cas de divorce : jugement ou ordonnance de non-conciliation.
- Avis d'imposition des 2 dernières années (année en cours moins 2 et moins 1). En cas de déclarations séparées, joindre les avis de chacun des déclarants. Pour les jeunes déclarés avec leurs parents, joindre le dernier avis d'imposition de ceux-ci.
- Pour les propriétaires, joindre l'attestation de mise en vente du bien.

[Renouvellement des demandes de logement social]

■ Procédure

Les demandeurs reçoivent un dossier pré-rempli ainsi qu'un courrier précisant la date avant laquelle ils doivent effectuer leur renouvellement et une notice explicative.

La constitution du dossier est identique à la 1^{ère} demande.

■ Dépôt des dossiers au service Logement

Sur rendez-vous uniquement au Service Logement.

La validité de la demande est de 1 an. Tout élément nouveau est à indiquer au service afin d'avoir 1 dossier à jour. Les justificatifs sont à fournir sans rendez-vous.

Dès l'enregistrement, les demandeurs détiennent 1 numéro unique (1 seul dossier) valable pour toute la Région Ile-de-France.

OU

Dépôt en ligne de votre demande de logement social

www.demande-logement-social.gouv.fr

[Le DALO – Le Droit Au Logement Opposable]

Loi du 5 Mars 2007, N° 2007290

Le formulaire doit être retourné, **par courrier uniquement et de préférence en recommandé avec accusé de réception**, accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Commission de Médiation DALO de Seine-Saint-Denis : TSA 30029 - 93736 Bobigny cedex 9

Le dépôt du dossier est un recours pouvant aboutir à une offre de relogement prioritaire en fonction de certains critères.

Sites Internet :

- www.service-public.fr
- www.pref93.pref.gouv.fr



LES ASSOCIATIONS

■ Coup de pouce :

89, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : cp.pavillons@free.fr - **Tél. :** 06 62 57 09 45

L'association Coup de Pouce est une boutique alimentaire réservée aux familles Pavillonnaises les plus démunies, envoyées par les organismes sociaux et socioprofessionnels.

Les personnes reçoivent des denrées alimentaires en échange d'une participation financière qui s'élève à 10 % du montant initial des achats.

Le but de l'association Coup de Pouce est de susciter l'éveil aux notions de solidarité et de partage actif. Elle communique des informations, sur les structures municipales et associatives locales et des conseils, comme par exemple, sur l'utilisation des denrées.

La boutique alimentaire est ouverte deux fois par semaine, le jeudi et le vendredi après-midi.

■ Croix-Rouge Française :

Délégation locale - 5, allée Henri Barbusse - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 50 27 63

La Croix-Rouge Française a pour mission de soulager les souffrances de ceux et celles dont la vie a basculé, de restaurer la dignité des plus fragiles.

Adresses et renseignements utiles

■ Assistantes sociales

131-135, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 71 29 57 40

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Fermé le jeudi après-midi

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

■ CAF : Caisse d'Allocations Familiales

15-17, rue Jean Pierre Timbaud - 93110 Rosny-sous-Bois

Tél. : 0 810 25 93 10 - **Site :** www.93caf.fr

■ CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

195, avenue Paul Vaillant Couturier - 93014 Bobigny

Site : www.bobigny.ameli.fr - **Tél. :** 36 46

■ Les Restos du Cœur :

Antenne des Pavillons-sous-Bois

Avenue de Rosny (ancienne gare SNCF)

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 09 87 19 55 62

■ Secours Catholique :

89, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens et propose une écoute, un accueil, une entraide et un accompagnement dans les épreuves de la vie.

■ Écrivain Public :

APJC – 23, allée Etienne Dolet - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Horaires : Permanences sur rendez-vous le mardi de 18h à 20h, le mercredi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h.

Qu'il s'agisse de courriers personnels ou administratifs, si vous êtes dans l'impossibilité d'écrire, les écrivains publics vous accueillent pour une aide ponctuelle.

■ DDASS : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

Immeuble l'Européen

5 à 7, promenade Jean Rostand - 93000 Bobigny cedex 05

Tél. : 01 41 60 70 00

■ DPAS : Direction de la Protection et de l'Action Sociale

1, Esplanade Jean Moulin - 93003 Bobigny cedex

■ Equipe mobile géronto-psychiatrie Camille Claudel – Service public

Accompagnement et visites au domicile des personnes âgées de plus de 70 ans du lundi au vendredi de 8h à 16h30. Accompagnement, évaluation, soutien, coordination, information, orientation.

Tél. : 01 55 89 68 25



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

91, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél. : 01 72 59 19 60 / Fax : 01 48 49 47 65
Courriel : cms@lespavillonssousbois.fr

Le centre municipal de santé a été créé pour faciliter l'accès aux soins à tous et favoriser une médecine de proximité dans le respect du libre choix de l'utilisateur.

Centre de santé polyvalent et conventionné, il regroupe dans un même lieu diverses spécialités médicales, dentaires et de soins paramédicaux.

Le centre de santé organise également des actions de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé : vaccinations, prévention buccodentaire.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h
- Jeudi : 9h-12h30/13h30-19h
- Samedi : 9h-12h

[Offre de soins]

Toutes les consultations se font sur rendez-vous

- Chirurgien-Dentiste
- Médecine générale
- Médecine spécialisée
 - Cardiologie
 - Gynécologie
- Soins Infirmiers : sur prescription médicale

[Prise en charge]

Le Centre Municipal de Santé pratique le tiers-payant pour tous les assurés sociaux. Le patient s'acquitte uniquement de la part non remboursée par la Sécurité Sociale (le ticket modérateur). Afin d'en bénéficier, l'assuré doit se munir de sa carte vitale

Dans les situations suivantes et sur présentation des justificatifs aucune avance de frais n'est demandée pour les actes médicaux **(Les fais de prothèse en chirurgie dentaire et en orthodontie ne sont pas concernés)**

Situation	Justificatif à présenter
Bénéficiaire de la Couverture Médicale Universelle Complémentaire (CMUC)	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation CMUC
bénéficiaire de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation ACS
Bénéficiaire de l'Aide Médicale d'État (AME)	<ul style="list-style-type: none"> • attestation AME
Patient pris en charge à 100% au titre d'une pathologie lorsque les actes sont en relation avec celle-ci (ALD, invalidité...)	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation de sa caisse d'assurance maladie, datant de moins de 3 mois et précisant l'ouverture des droits
Accident du travail ou d'une maladie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • volet d'accident de travail ou de la prise en charge délivrée par l'employeur
Patient dont la mutuelle a signé une convention avec la Ville	<ul style="list-style-type: none"> • carte d'adhérent • carte de mutuelle à jour

Dans le cas où le patient n'est pas l'assuré social ou s'il ne peut produire les justificatifs, le tiers payant ne pourra être pratiqué et la totalité de l'examen sera à régler par le patient.

Une feuille de soins papier est alors remise pour le remboursement.

Le centre de santé dispose également de conventions avec certaines mutuelles afin de vous permettre la dispense d'avance des frais.



PROFESSIONS MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES

Médecins généralistes

- **Dr Batard**
7, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 47 18 68
- **Dr Blondeau**
33, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 47 78 95
- **Dr Chaumont – Dr Lootvoet**
2, boulevard Roy
Tél. : 01 41 55 75 50
- **Dr Dincuff**
7, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 47 68 58
- **Dr Dussart**
189, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 48 48 56 07
- **Dr Faure Ariane**
106, allée Robillard
Tél. : 01 48 48 49 70
- **Dr Follezou**
33, avenue Victor-Hugo
Tél. : 01 41 55 50 10
- **Dr Scheinfeld et Dr Brelivet**
83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 48 10 62
- **Dr Sellem Michel**
211, boulevard Pasteur
Tél. : 01 45 33 46 08
- **Dr Ton Quoc**
33, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 49 97 35
- **Dr Viola**
94, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 48 48 34 88

Médecins spécialistes

- **Échographie**
- **Dr Amarenco - Dr Khouy - Dr Malka Dr Abdallah**
Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél. : 01 41 55 19 20
- **Gynécologie**
- **Dr Reghis – Dr Mahmood**
Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél. : 01 41 55 19 20
- **Homéopathie**
- **Dr Rotman**
8, allée Lazare Carnot
Tél. : 01 48 50 09 27
- **Psychiatrie**
- **Dr Slimanou**
33, avenue Victor Hugo
Tél. : 09 53 19 97 53
- **Mésothérapie**
- **Dr Scheinfeld**
83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 48 10 62
- **ORL**
- **Dr Aisenberg**
252, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 80 89 57 57
- **Pédiatrie**
- **Dr Alansari**
Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél. : 01 41 55 19 20
- **Rhumatologie**
- **Dr Mage**
126, avenue du Président Wilson
Tél. : 01 48 48 27 91

- **Dr Bouché**
2, boulevard Roy
Tél. : 01 55 89 02 04
- **Sport**
- **Dr Dussart**
189, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 48 56 07
- **Chirurgiens Dentistes**
- **Dr Benaïssa Sofian**
83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 50 06 44
- **Cabinet dentaire Chanzy**
Dr Chemla Jonathan - Dr Elbaz Shelly
Dr Chaouat David - Dr Tedgui Gabriel
35, avenue de Chanzy
Tél. : 01 48 02 02 02
- **Dr El Moheb Mohamad**
148, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 48 63 58
- **Dr Lepont-Kordyl Martine**
2, boulevard Roy
Tél. : 01 55 89 06 60
- **Dr Lussato Barbara**
83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 50 06 44
- **Dr Mailia Mezi-Kaïbi**
24, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 48 75 50
- **Dr Party Philippe**
115, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 48 27 72
- **Centre dentaire Médident**
Dentiste - Orthodontiste - Implantologue
44, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 85 74 55 26



Centre dentaire Digimed
Dentiste - Orthodontiste - Pédodontiste
stomatologie - Implantologie

60, avenue Victor Hugo

Tél. : 01 48 50 06 32

■ **Ambulances**

● **Ambulance Bosphore**

18, allée Pierre et Marie Curie

Tél. : 06 72 47 82 08

■ **Infirmières-Infirmiers**

● **Baudras-Douniol Claire**

● **Jourdain Sylvia**

2, allée de Rosny

Tél. : 06 12 01 34 12

● **Desousa Johnny** ● **Pierens Lucie**

223, avenue Jean Jaurès

Tél. : 06 60 68 20 98

● **Leroy Marine** ● **Monti Rebecca**

7, avenue Aristide Briand

Tél. : 01 48 48 05 55

● **Cabinet Boritch - Griffit - Soulier**

62 bis, allée Pierre Brossolette

Tél. : 01 48 49 20 82

Boritch : 06 79 72 70 01

Griffit : 06 77 81 67 57

Soulier : 07 85 84 80 41

● **Cabinet Brossolette**

Cisse Massi – Kamwa Adeline

66, allée Pierre Brossolette

Tél. : 01 48 48 41 22

■ **Kinésithérapeutes**

● **Decorce Richard** ● **Rembert François -**

● **Roger Vincent**

178 quarter, avenue Jean Jaurès

Tél. : 01 48 49 67 46

● **Zinetti Catherine**

2, boulevard Roy

Tél. : 01 48 48 77 46

● **Pelage-Jaune Anne**

33, avenue Victor Hugo

Tél. : 01 48 49 31 66

● **Soussan Nathalie**

66, allée Emile Zola

Tél. : 01 48 48 53 09

■ **Osthéopathie**

● **Bouyat Lucie** ● **Marques Séverine**

● **Ghilini Julia** ● **Meyer Felix**

2, boulevard Roy

Tél. : 01 48 49 57 03 / 07 77 31 53 79

● **Vincent Lucien**

28, allée Pierre Brossolette

Tél. : 06 81 25 62 06

● **Zinetti Anne-Sophie**

2, boulevard Roy

Tél. : 06 60 64 04 92

■ **Laboratoires d'analyses médicales**

● **Labo. Anal. Médic. Biogroup**

4, place de la gare de Gargan

Tél. : 01 55 89 00 90

● **Labo. Anal. Médic. Franklin**

163, avenue Franklin

Tél. : 01 48 02 00 73

■ **Orthophonistes**

● **Slakmon Carole**

83, allée Pierre et Marie Curie

Tél. : 01 48 02 20 49

● **Volckmann Catherine**

42, allée Pierre et Marie Curie

Tél. : 01 48 49 25 14

■ **Pharmaciens**

● **Pharmacie de la Basoche**

123, avenue Jean Jaurès

Tél. : 01 48 48 11 87

● **Pharmacie de Chanzy**

1, avenue de Chanzy

Tél. : 01 48 48 10 64

● **Pharmacie de l'Europe**

112, avenue de Rome

Tél. : 01 48 47 42 97

● **Pharmacie du marché**

3, allée Robillard

Tél. : 01 48 48 18 49

● **Pharmacie La Fourche**

54, avenue Aristide Briand

Tél. : 01 48 48 12 64

● **Pharmacie Victor Hugo Selarl**

35, avenue Victor Hugo

Tél. : 01 48 48 19 06

Podologues, pédicures

● **Greselin Arnaud**

126, avenue du Président Wilson

Tél. : 01 48 48 50 59

● **Roux Marie-Agnès**

83, allée Pierre et Marie Curie

Tél. : 01 48 49 76 27

Psychologues

● **Caux Catherine**

199, avenue Jean Jaurès

Tél. : 06 99 83 22 66 / 01 48 31 58 08

● **Chmura Sabrina** (Neuropsychologue)

10, passage de la Main Ferme

Tél. : 06 20 86 11 28

● **Sportouch Yaël**

Allée du Garde Chasse

Tél. : 07 66 68 07 09

Sage-femme

● **Fenaux Christine**

10, allée de Bouvines

Tél. : 06 09 31 17 84

● **Hammiche Aberhouche Saloua**

2, boulevard Roy

Tél. : 01 48 47 40 88

URGENCES après 19h30 :
le 15 ou le 01 48 32 15 15

Pharmacies de garde :
site : monpharmacien.fr



ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS

[Associations]

■ Adida 93

Siège social : 31, avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 45 07 41

Renseignement secrétariat : 86, rue de l'Avenir-93130 Noisy-le-Sec
Tél. : 01 60 05 12 83- **Courriel :** adida93@free.fr

■ Association Regard-Vivre à domicile

Assistance aux personnes âgées – gardes d'enfants – possibilités d'aides financières

Tél. : 01 48 66 02 11- **Courriel :** regard2@wanadoo.fr

■ CESAP – Le Cap vert

Externat médico-éducatif – Service de soins à domicile pour enfants polyhandicapés

1 à 7, allée de Bragance - **Tél. :** 01 41 55 19 19

■ France – ADOT 93 Seine-Saint-Denis

Dons d'organes et de tissus humains

7, rue Claude Debussy-93150 Les Blanc-Mesnil-**Tél. :** 06 60 98 36 62

■ France Alzheimer-Seine-Saint-Denis

Comité local - Centre Marcel Hanra

49, avenue du Raincy – 93250 Villemomble

Tél. : 01 43 01 09 66

■ Iris Messidor SAMSAH

Structure d'accueil spécifique des personnes ayant une reconnaissance de handicap d'origine psychique distinct du handicap mental.

131, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 60 14 10

■ Lions Alzheimer - Le Patio

Accueil de jour autonome

6, allée de Bragance - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 25 85

■ Retina France

Maladies de la vue

BP 62- 2 chemin de Cabiroil - 31771 Colomiers cedex

Contact local : Martine Hermanès - **Tél.** 01 43 10 24 29

Courriel : communication@retina.fr - **Site :** www.retina-france.asso.fr

[Organismes publics]

■ Centre psychothérapeutique d'accueil et de crise

13, voie promenade - Bondy (nord)

Tél. : 01 48 49 05 11

■ Centre du soir

21, avenue Léon-Blum - Bondy

Tél. : 01 48 02 10 89

■ Centre médico-psychologique

Pour adultes, adolescents, enfants

86, avenue Gallieni - Bondy - **Tél. :** 01 55 89 68 00

41, avenue de Verdun - Bondy (sud) - **Tél. :** 01 48 48 21 70

[Médecine et institutions vétérinaires]

■ Direction départementale des services vétérinaires

Immeuble l'Européen

5-7, promenade Jean-Rostand 5ème étage - 93000 Bobigny

Tél. : 01 48 96 93 60 / **Fax :** 01 48 96 93 70

Avenue Paul Vaillant Couturier - 93000 Bobigny

Tél. : 01 41 60 55 20

■ Clinique vétérinaire Duprat

77, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 48 08

■ École vétérinaire

7, avenue Général-de-Gaulle - 94700 Maison-Alfort

Tél. : 01 43 96 71 00 - **Service consultations :** 01 43 96 73 73

■ Société centrale canine

Fichier national tatouage

155 avenue Jean Jaurès - 93535 Aubervilliers cedex

Tél. : 01 49 37 54 54

Identification des carnivores domestiques : <https://www.i-cad.fr/>

Pour joindre I-CAD, plusieurs moyens :

- par téléphone au 0810 778 778
du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30
- par mail à contact@i-cad.fr
en précisant en objet « urgent – animal perdu »
- via notre site internet www.i-cad.fr,
espace « DETENTEUR » à l'aide de vos identifiants
- via l'application Filalapat (disponible sur tous les stores)
ou le site www.filalapat.fr

■ SPA Gennevilliers

30, avenue Général de Gaulle - 92230 Gennevilliers

Tél. : 01 47 98 57 40



TRANSPORTS

■ Navette municipale

- **Itinéraire** : voir plan de circulation en page 40
- **Service** : du lundi au vendredi et le samedi matin.
- Ne circule pas les dimanches et les jours fériés excepté les dimanches d'élection.
- **Service gratuit**

STATIONNEMENT

■ Mise en place du 1/4 d'heure gratuit

Pour bénéficier du 1/4 d'heure gratuit vous devez vous rendre à l'horodateur et enregistrer votre plaque d'immatriculation et prendre un ticket. Vous pouvez aussi en bénéficier directement sur l'application Easy Park. Le 1/4 d'heure permet aux automobilistes d'accéder aux commerces pour une courte durée en se stationnant gratuitement. Depuis le 1^{er} février 2022, grâce à l'installation d'horodateurs de dernière génération chacun peut, **après avoir enregistré sa plaque d'immatriculation sur l'horodateur** ou sur l'application Easy Park, bénéficier, une fois par jour, de 15 minutes de stationnement gratuit.

Deux possibilités sont offertes :

- La délivrance d'un ticket de stationnement d'une durée de 15 minutes gratuites
- La délivrance d'un ticket de stationnement de 30 minutes minimum dont 15 minutes gratuites.

■ Modalités de paiement du stationnement

- Au horodateurs, par pièces de monnaie
- Depuis votre smartphone, grâce à la mise en place d'une application. (modalités affichées sur les horodateurs de la Ville).

■ Évolution des zones de stationnement

Depuis le 1^{er} février 2022, les zones de stationnement sur la ville ont évoluées. Afin d'éviter le phénomène des véhicules ventouses et faciliter la rotation des véhicules, les zones de stationnements sont limitées à 3h30 et organisées en deux secteurs : orange et rouge.

Zone rouge (quartier Victor Hugo – Chanzy)

- **Stationnement zone rouge** : payant du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h. Le dimanche de 9h à 13h.

- Stationnement gratuit les jours fériés et au mois d'août.

Zone orange/ rouge (quartier de la Basoche)

- **Stationnement zone orange** : payant uniquement les mercredis et samedis de 9h à 13h et de 14h à 19h.
- **Stationnement zone rouge** : payant du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h. Le dimanche de 9h à 13h.
- Stationnement gratuit les jours fériés et au mois d'août.

■ Le Forfait Post-Stationnement minoré

Le Forfait Post-Stationnement est défini comme la somme due pour la durée maximale de stationnement autorisé.

Pour que ce forfait soit suffisamment dissuasif et éviter le phénomène des véhicules ventouses et inciter la rotation des véhicules, la durée maximale de stationnement est de 3h30 pour les deux zones et le FPS est de 45€. Le Forfait Post Stationnement sera minoré, si le contrevenant règle son amende dans les 10 jours suivant la date d'envoi du FPS, celle-ci sera minoré à 33€ au lieu de 45€.

- En cas de défaut ou d'insuffisance de paiement de la redevance de stationnement, le montant du FPS sera donc fixé à 45€ pour les deux zones de stationnement.

[Parking Souterrain Régional]

■ Place Oissey-Forfry

Renseignements : Accueil du parking - **Tél.** : 01 48 02 86 65

La ville dispose d'un parking souterrain, ouvert tous les jours pour faciliter le stationnement de courte ou de longue durée.

Tarif de référence 1h : 1,60€ - Palier de 15 minutes : 0,40€

Au delà de 12 heures, l'heure supplémentaire est facturée 0,40€.

■ Tarifs des abonnements

Abonnements	Mensuel	Annuel
Permanent individuel auto	51,40€	565,00€
Permanent individuel moto	31,30€	343,90€
Permanents entreprises et commerçants de moins de 10 salariés, marchands forains	33,50€	368,50€
Usagers SNCF auto	31,30€	343,90€
Usagers SNCF moto	20,10€	221,10€
Badge (frais de création)		33,50€
Badge perdu ou cassé (frais de remplacement)		33,50€



NAVETTE MUNICIPALE											
N°	ARRÊTS	DU LUNDI AU VENDREDI						SAMEDI			
1	Ancien Cimetière	08h30	09h40	10h45	13h45	14h55	16h05	08h20	09h20	10h20	11h20
2	Robert Schuman	08h33	09h43	10h48	13h48	14h58	16h08	08h23	09h23	10h23	11h23
3	Georges Pompidou Centre Commercial	08h35	09h45	10h50	13h50	15h00	16h10	08h25	09h25	10h25	11h25
4	Jules Verne	08h37	09h47	10h52	13h52	15h02	16h12	08h27	09h27	10h27	11h27
5	Jean Monnet	08h38	09h48	10h53	13h53	15h03	16h13	08h28	09h28	10h28	11h28
6	Monthyon	08h39	09h49	10h54	13h54	15h04	16h14	08h29	09h29	10h29	11h29
7	Victor Hugo	08h41	09h51	10h56	13h56	15h06	16h16	08h31	09h31	10h31	11h31
8	Rocroi	08h43	09h53	10h58	13h58	15h08	16h18	08h33	09h33	10h33	11h33
9	Robert Estienne	08h45	09h55	11h00	14h00	15h10	16h20	08h35	09h35	10h35	11h35
10	Gare De Gargan/ Pavillons-sous-Bois	08h48	09h58	11h03	14h03	15h13	16h23	08h38	09h38	10h38	11h38
11	Haute Futaie	08h49	09h59	11h04	14h04	15h14	16h24	08h39	09h39	10h39	11h39
12	Halte Du Raincy	08h50	10h00	11h05	14h05	15h15	16h25	08h40	09h40	10h40	11h40
13	Mairie Des Pavillons-Sous-Bois	08h52	10h02	11h07	14h07	15h17	16h27	08h42	09h42	10h42	11h42
14	Pierre Brosolette - La Basoche	08h53	10h03	11h08	14h08	15h18	16h28	08h43	09h43	10h43	11h43
15	Les Chalets	08h54	10h04	11h09	14h09	15h19	16h29	08h44	09h44	10h44	11h44
16	Brackley	08h55	10h05	11h10	14h10	15h20	16h30	08h45	09h45	10h45	11h45
17	Kennedy	08h56	10h06	11h11	14h11	15h21	16h31	08h46	09h46	10h46	11h46
18	Albert Thomas / Brosolette	08h57	10h07	11h12	14h12	15h22	16h32	08h47	09h47	10h47	11h47
19	Stade Leo Lagrange	08h58	10h08	11h13	14h13	15h23	16h33	08h48	09h48	10h48	11h48
20	Église Saint Augustin	09h00	10h10	11h15	14h15	15h25	16h35	08h50	09h50	10h50	11h50
21	Montmartre	09h01	10h11	11h16	14h16	15h26	16h36	08h51	09h51	10h51	11h51
22	Virginie	09h02	10h12	11h17	14h17	15h27	16h37	08h52	09h52	10h52	11h52
23	Jean Baptiste Clément	09h03	10h13	11h18	14h18	15h28	16h38	08h53	09h53	10h53	11h53
24	Basoche / Pierre et Marie-Curie	09h04	10h14	11h19	14h19	15h29	16h39	08h54	09h54	10h54	11h54
25	Club Yvonne De Gaulle	09h05	10h15	11h20	14h20	15h30	16h40	08h55	09h55	10h55	11h55
26	A.r.p.a.d	09h06	10h16	11h21	14h21	15h31	16h41	08h56	09h56	10h56	11h56
27	Pierre et Marie-Curie / Balzac	09h07	10h17	11h22	14h22	15h32	16h42	08h57	09h57	10h57	11h57
28	Pavillons de Garde	09h09	10h19	11h24	14h24	15h34	16h44	08h59	09h59	10h59	11h59
29	Général Leclerc / Berceaux de L'ourcq	09h10	10h20	11h25	14h25	15h35	16h45	09h00	10h00	11h00	12h00
30	Louis Calmanovic	09h12	10h22	11h27	14h27	15h37	16h47	09h02	10h02	11h02	12h02
31	Colonel Fabien	09h13	10h23	11h28	14h28	15h38	16h48	09h03	10h03	11h03	12h03
32	Rond Point Quesnay	09h15	10h25	11h30	14h30	15h40	16h50	09h05	10h05	11h05	12h05
33	Marie-Louise	09h17	10h27	11h32	14h32	15h42	16h52	09h07	10h07	11h07	12h07
34	Claude Érignac / Mairie Annexe	09h18	10h28	11h33	14h33	15h43	16h53	09h08	10h08	11h08	12h08
35	Allée de Berlin / Salle de Sports	09h19	10h29	11h34	14h34	15h44	16h54	09h09	10h09	11h09	12h09
36	Nouveau Cimetière	09h20	10h30	11h35	14h35	15h45	16h55	09h10	10h10	11h10	12h10
Fin	Georges Pompidou Ctre Commercial			11h39			16h59				12h14

A noter : Terminus à l'arrêt Georges Pompidou pour les derniers circuits, du matin et du soir.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la circulation.



SERVICES TECHNIQUES

Hôtel de ville

Bureau n° 11

Tél. : 01 48 02 75 44/53/93

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Téléprocédures disponibles sur le site Internet de la ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique vos demandes en ligne

SERVICE VOIRIE

Tél. : 01 48 02 75 44/53/93

Toute occupation et/ou travaux sur le domaine public communal doit faire l'objet d'une demande d'autorisation délivrée sous forme d'une permission de voirie ou d'un arrêté municipal.

Demande de permission de voirie nécessaire pour toute occupation du domaine public : pose d'un échafaudage, installation temporaire d'une benne ou un dépôt de matériaux, camions de déménagements, installation d'une clôture de chantier etc.

■ Comment l'obtenir ?

Faire une demande en mairie, auprès des services techniques (bureau n° 11). Demande en ligne sur le site internet de la ville.

■ Délai d'instruction

15 jours avant la date d'entrée en vigueur de l'autorisation.

■ Coût

Les autorisations sont soumises à une taxation du domaine public communal, excepté les autorisations relatives aux stationnements des camions de déménagement.

■ Validité

Les autorisations de voirie sont précaires, révocables et délivrées à titre personnel pour une durée déterminée. Elles peuvent être retirées dans l'intérêt de la gestion de la voirie, pour sauvegarder d'autres intérêts de caractère général ou si le bénéficiaire ne respecte pas les prescriptions contenues dans l'autorisation.

■ Obligations du bénéficiaire

Responsabilité des ouvrages et des matériels stationnés, obligation de signalisation de jour comme de nuit, mise en place de protections pour les usagers de la route et des piétons, obligation de réparer les dégâts éventuels causés à la chaussée, obligation d'affichage de l'autorisation.

■ En cas d'infraction

Toute personne ne respectant pas ces dispositions peut être verbalisée par la Police municipale.

PROPRÉTÉ

[Lutte anti-graffiti]

La ville a en charge le nettoyage des graffiti sur l'ensemble des équipements municipaux et peut également assurer le nettoyage des façades des propriétés privées sous certaines conditions :

- Les graffiti doivent se trouver sur une façade en limite du domaine public (sans avoir à accéder dans une propriété privée).
- Les graffiti doivent être situés à moins de 3 mètres du sol et représenter une surface inférieure à 10 m².
- Le support sur lequel se situe le graffiti ne doit pas poser de problème technique. Le demandeur s'engage à renoncer à tous recours envers la ville suite à ces travaux (après diagnostic du support et du graffiti, la ville se réserve le droit de ne pas intervenir).

Formulaire de demande à remplir auprès du service Environnement-Propreté urbaine.

Disponible sur le site de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

[Dépôts sauvages et déjections canines]

- Afin de lutter contre les dépôts sauvages, les débris qui jonchent le trottoir, vous pouvez contacter le service Propreté au 01 48 02 75 93 qui interviendra dès que possible.
- Mise à disposition de sacs pour les propriétaires de chien afin de les encourager à ramasser les déjections. Retrait des sacs, par lot de 10, à l'accueil de l'Hôtel de ville ou à la Mairie annexe.



URBANISME-HABITAT

**Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville,
allée Etienne Dolet (face n°38)
Tél. : 01 48 02 75 39 ou 01 48 02 75 87 ou [service.urbanisme@
lespavillonssousbois.fr](mailto:service.urbanisme@lespavillonssousbois.fr)**

**Accueil du public : de 9h à 12h30 (12h pendant les congés
scolaires) et de 13h30 à 18h ;
Fermé au public le mardi et le jeudi, maintien de l'accueil
téléphonique.**

**Depuis le 1^{er} janvier 2022, les procédures dématérialisées
des dossiers d'urbanisme sont accessibles depuis la page
d'accueil du site de la ville www.les-pavillons-sous-bois.fr**

[Urbanisme réglementaire]

■ Droit des sols

- Instruction des certificats d'urbanisme, permis de démolir, permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables, autorisations de travaux des locaux commerciaux, ERP.
- Gestion des infractions au regard des règles du Plan Local d'Urbanisme(PLU) en vigueur.

■ Affaires foncières

- Gestion du domaine privé de la commune (acquisitions, cessions, biens vacants sans maître...).
- Droit de préemption urbain et commercial. DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner.

[Urbanisme opérationnel]

- Etudes sur les aménagements projetés ou en cours sur le territoire communal : l'entrée de ville de La Fourche et la requalification des franges urbaines de la RN3, le projet de rénovation urbaine du quartier nord en bordure du Canal de l'Ourcq, le développement de la zone d'activités de la Poudrette.

- Partenariat avec l'EPT Grand Paris Grand Est et la Métropole. (PLUI-PLHI-SCOTI-PMHH).

■ Habitat

Droit pour la lutte contre l'Habitat indigne (permis de louer et mise en location)

- Visites.
- Instruction des dossiers.
- Gestion des infractions (saisine du Préfet pour l'application des pénalités financières).

■ Habitat insalubre

- Procédure préalable de médiation.
- Visite
- Rapport
- Saisine de l'Agence Régionale de la Santé.

■ Péril imminent et non imminent

- Saisine du juge pour la nomination d'un expert.
- Visite, arrêté municipal et suivi de la levée de péril.

■ Hygiène alimentaire dans les commerces de bouches

- Visite
- Rapport
- Arrêté de fermeture en cas de non-respect des normes

■ Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité

- Commissions de sécurité des établissements recevant du public : commerces (hors catégorie 5), locaux à sommeil, lycées, collèges.

■ Recensement de la population (INSEE)

- Organisation et suivi de la collecte des informations qui a lieu chaque année sur la commune.

■ Permanences

- **ADIL, Agence Départementale d'Information sur le logement,** le 1^{er} vendredi du mois au CCAS de 9h à 12h.
- **Rénovation de l'habitat**



LE TERRITOIRE DE GRAND PARIS GRAND EST

La ville des Pavillons-sous-Bois fait partie avec 13 autres communes du Territoire de Grand Paris Grand Est. Il gère entre autres, la collecte des déchets, les déchèteries, l'assainissement ou encore l'urbanisme et le développement économique

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Grand Paris Grand Est est l'un des 11 Territoires faisant partie de la Métropole du Grand Paris. Cette intercommunalité regroupe quatorze communes du sud-est de la Seine-Saint-Denis : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble.

Nombre d'habitants : 401 000

GOVERNANCE

Notre Territoire est administré par le Conseil de Territoire :

Il se compose de 80 conseillers territoriaux et est présidé par Xavier Lemoine, Maire de Montfermeil.

- Les maires en sont les vice-présidents.
- Les membres du Conseil de territoire sont automatiquement membres du Conseil de la métropole.

La ville des Pavillons-sous-Bois est représentée par Katia Coppi, vice-présidente et quatre élus du Conseil Municipal : Philippe Dallier, Patrick Sarda, Christine Gauthier et Serge Carboneille.

COMPÉTENCES

Grand Paris Grand Est agit au quotidien et met en œuvre des services de proximité. Ces compétences ont été transférées des villes en partie en 2016 et 2018, et plus récemment, en 2019, avec les moyens financiers associés, sans nouvel impôt et dans l'objectif de faire des économies de dépenses publiques.

Agir pour le quotidien, voilà l'objectif ! Par la collecte et la gestion de vos déchets, avec sept déchèteries, par les travaux d'assainissement, par des équipements de proximité à Clichy-sous-Bois et Montfermeil (une Maison de Justice et du Droit, une Maison des services publics, une Maison de l'Habitat et une direction de

l'emploi, de la formation et de l'insertion et un équipement dédié à l'entrepreneuriat, Le Plateau) et à Noisy-le-Grand (Maison du Droit), Grand Paris Grand Est travaille pour vous.

La politique de la ville, l'urbanisme, l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial, le développement économique, l'habitat, l'aménagement, les transports ou les projets de renouvellement urbain font aussi partie de ses compétences.

Plus de 200 agents travaillent à la mise en œuvre de ces politiques publiques, en lien étroit avec les communes et dans le respect de leurs spécificités et de leurs intérêts.



ASSAINISSEMENT

Grand Paris Grand Est, Territoire auquel la Ville appartient, est votre interlocuteur sur les questions relatives à l'assainissement

01 41 70 30 06 assainissement@grandparisgrandest.fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 14h – 17h

Domaine d'intervention : intrusion d'eau, refoulements d'eaux des égouts, odeurs d'égout persistantes, réseau d'assainissement bouché et/ou cassé, présence de rats, raccordements et/ou branchement neuf au réseau d'égout public.

Demandes de renseignements concernant le contrôle de conformité de

votre réseau d'assainissement avant la vente de votre bien. Un réseau conforme ne doit pas avoir de fosse septique, doit posséder un regard en limite du domaine Privé/Public et permettre le raccordement de toutes les eaux usées au réseau public de collecte.

Formulaire en ligne sur www.grandparisgrandest.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Grand Paris Grand Est est désormais en charge de la collecte des déchets.

Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est : www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

Chaque année, Grand Paris Grand Est, distribue dans vos boîtes aux lettres le calendrier des collectes.

La carte des secteurs est accessible sur le site internet de Grand Paris Grand Est ou sur celui de la ville des Pavillons-sous-Bois..

[Collectes en porte à porte]

Les bacs doivent être déposés sur le trottoir la veille de la collecte à partir de 19h et rentrés le jour même afin de libérer les passages. En cas de non-respect de cette réglementation, une verbalisation peut être effectuée (arrêté 2000/123).

Pour tous problèmes de bacs, vous devez en faire la commande directement auprès de la Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est, via le formulaire en ligne accessible sur www.grandparisgrandest.fr ou par téléphone **0800 50 49 36**.

■ Emballages/Papiers (bac au couvercle jaune depuis 2019)

Ramassages selon secteur : **mercredi ou jeudi** (voir carte)

Tous les emballages (carton, plastique, métal) et tous les papiers peuvent être déposés dans ce bac au couvercle jaune. En vrac, il est inutile de laver mais il suffit de bien les vider. Bouteilles, flacons, pots, barquettes (en vrac et sans les imbriquer), blisters et films ou sacs en plastiques sont recyclables.

■ Ordures ménagères (Bac vert)

Déchets ménagers non recyclables.

Ramassages selon secteur (voir carte) :

lundi/vendredi ou mardi/samedi

■ Encombrants

Ramassage selon secteur, **le 2^e ou 4^e mardi ou le 2^e lundi de chaque mois**, aux conditions de l'arrêté municipal n°2009/85. Le dépôt d'objets encombrants est limité à 1m³ par foyer et doivent être sortis la veille

au soir après 19h et en évitant de gêner la circulation des piétons.

A déposer à la déchèterie : pots de peinture, huile ..., déchets d'équipements électriques ou électroniques DEEE, gravats, souches d'arbres ...

Le service Propreté n'intervient pas en dehors des jours de collecte du prestataire.

Les dépôts d'encombrants sur la voie publique en dehors des jours de ramassage sont strictement interdits et considérés comme dépôt sauvage. Les auteurs sont passibles d'une contravention et devront rentrer leurs déchets à l'intérieur de leur propriété.

Encombrants : déchets solides qui, de par leur taille (volume, densité), ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères. Exemples : meubles, sommier, planches, jouets de grandes tailles, etc.



Sont exclus : produits de bâtiments publics, gravats, Hifi, électroménager, informatique, peintures, huiles, pneus, palettes, produits toxiques, huisseries, colles etc. Vous pouvez déposer ces déchets dans l'une des déchèterie du Territoire afin qu'ils soient traités en respectant l'environnement.

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

■ Déchets végétaux

Ramassage de mi-mars à mi-décembre. En 2023, la collecte des déchets végétaux reprendra un rythme hebdomadaire : tous les mercredis sur le secteur 1 et tous les jeudis sur le secteur 2.

Les sacs sont fournis et disponibles dans les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est. Les déchets végétaux doivent être présentés la veille au soir. Le contenu doit être visible et identifiable par les agents de collecte.

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

Déchets végétaux : coupes, tontes et élagage. Les petits branchages doivent être fagotés et disposés à côté des sacs. Les branchages ne doivent pas excéder 5cm de diamètre.

Les branchages doivent être réunis en fagots d'1m50 de long et de 6 cm de diamètre maximum (ficelés avec un lien naturel). Les déchets végétaux peuvent également être déposés dans les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est.

[Collectes en apports volontaires]

■ Conteneurs à verre

Répartis sur les voies publiques de la ville, ils n'acceptent que les emballages en verre (bouteilles et pots).

■ Conteneurs à vêtements

Les vêtements doivent être déposés en sacs dans les conteneurs répartis sur différents points de la Ville. Sont acceptés : vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie et jouets.

■ Récipients à toner

A la Mairie, à la Maison des Services Publics Claude Érignac, Pour les cartouches de Toner des imprimantes et des photocopieurs, la collecte est réalisée au profit d'une association pour les personnes handicapées.

■ Piles

Des boîtes sont à votre disposition à l'Hôtel de ville, à la mairie annexe et à la déchèterie..

[Déchèterie intercommunale aux Pavillons-sous-Bois]

Boulevard de Paris

Jours et horaires d'ouverture :

- **lundi de 14h à 17h**
- **mardi mercredi vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- **jeudi fermée**
- **samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **dimanche de 9h à 13h**

En tant que Pavillonnais, vous avez accès au réseau du Territoire composé de 6 déchèteries, auxquelles s'est ajoutée récemment la déchèterie de Neuilly-sur-Marne..

■ Peuvent être déposés en déchèterie :

- Les déchets dangereux : peintures, solvants, flacons de produits dangereux, batteries, huiles de vidange, piles, etc.
- Les huiles alimentaires
- les cartons

- lampes basse consommation
- Les gravats
- les plaques de fibrociment (uniquement à la déchèterie de Noisy-le-Grand et Neuilly sur Marne)
- la ferraille
- Les vitres et miroirs
- Tous les déchets verts
- Les encombrants
- Les bouteilles de gaz, les extincteurs
- L'électroménager, etc.

■ Comment obtenir une autorisation d'accès

Pièces justificatives à fournir

- une carte d'identité ou un passeport,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- la carte grise du véhicule.

Pour obtenir une autorisation, 2 solutions

- En ligne sur www.grandparisgrandest.fr
- Par courrier à : Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est Direction Prévention et Gestion des déchets (coordonnées en page 62).

Bon à savoir :

- Les déchèteries sont fermées les jours fériés.
- Dépôt limité à 1 m3 /jour et 4 m3 /semaine.
- Accès interdit aux professionnels.
- Seuls les véhicules de tourisme (<1.90m de hauteur) sont autorisés. Utilitaires interdits (sauf demande de dérogation préalable auprès de la direction Prévention et Gestion des déchets du Territoire Grand Paris Grand Est).

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36

DÉSORMAIS
CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT



**QUE MET-ON DANS LE BAC
À COUVERCLE JAUNE ?**

**BIEN
VIDER**
inutile
de laver



**BOUTEILLES ET
FLACONS EN
PLASTIQUE**



**EMBALLAGES
EN MÉTAL, BOÎTES
DE CONSERVES**



**DÉPOSER
EN VRAC**
pas dans
un sac

**NE PAS
IMBRIQUER**
les
emballages



À NE PAS DÉPOSER
**MÊME S'ILS SONT EN
PLASTIQUE, LES OBJETS NE
SONT PAS DES EMBALLAGES**

Faites-en don à des associations
ou déposez-les avec les
ordures ménagères



NOUVEAU



**TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUES**

Barquettes, pots, films alimentaires,
boîtes en plastique, sacs et
sachets en plastique

**QUE MET-ON DANS
LE BAC À VERRE ?**



**POTS ET BOCAUX
EN VERRE SANS
COUVERCLE**



**BOUTEILLES EN VERRE
SANS BOUCHON**

LES EMBALLAGES
**EN VERRE
RECYCLABLES**



À NE PAS DÉPOSER



Déposer dans le bac à ordures
ménagères



Déposer en déchèterie
ou en magasin



Déposer dans le bac
à emballages



ACAMB – ASSOCIATION DES ARTISANS COMMERCANTS MAIRIE-BASOCHÉ

Présidente : Sonia Sabino

Hôtel de ville

Place Charles de Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 50 79 87 80

Courriel : brocantelabasoche93320@gmail.com

Activités : Promotion du commerce local

Cotisation annuelle : 100€

ADEZIPP – ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA POUDRETTE AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

ZI de la Poudrette

34, allée du Luxembourg

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Max Eggenscheviler

Tél. : 01 55 89 15 15

Courriel : m.eggenscheviler@orange.fr

Activités : permettre aux industriels de la zone de faire vivre leurs projets de vie en commun (sécurité, propreté, circulation, communication, convivialité).

ADV93 – ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS ORPHELINS DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Présidente : Maria Jeanney

73, allée Danton

93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 88 22 78

Courriel : adv93@orange.fr

Site : favec.org

Permanence : le 1^{er} jeudi du mois à l'Hôtel de ville de 16h à 17h bureau du GEPC

Activités : Informations, aide aux veuves et veufs pour les démarches administratives liées au veuvage et pour une meilleure intégration dans un nouvel environnement familial, social et professionnel.

Prise en compte des droits et mesures de protection auprès des pouvoirs publics.

Ecoute et réconfort après la douloureuse épreuve du veuvage.

Conseils de prévention au veuvage

Cotisation annuelle : 28€

AIPEI – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS

Président : Patrick Wulliack

4, allée des Fougères

93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 81 10 80

Courriel : president.asso@apei.fr - patrick.wulliack@apei.fr

Site Internet : www.apei.fr

Activités : Création et gestion d'établissements pour personnes handicapées mentales.

ACVH ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE VICTOR- HUGO

26, avenue Victor Hugo

93320 Les Pavillons-sous-Bois

But : dynamiser le commerce et l'artisanat en proposant différents événements tout au long de l'année.

AMDT – AMICALE DES MÉDAILLÉS ET DECORES DU TRAVAIL DE LA SEINE -SAINT-DENIS

Président : Denis Bataille

BP 5

93250 Villemomble

Tél. : 01 43 01 00 62

Permanence : sur place et par téléphone, le mardi de 14h30 à 17h, sauf pendant les vacances scolaires.

Activités : assistance, conseils et traitement des dossiers de demande personnelle d'attribution de médailles du travail pour les personnes ayant travaillé 20 ans et plus.

Participation à deux cérémonies de remise des médailles d'honneur du travail par an à l'Hôtel de ville.



APF FRANCE HANDICAP-93

Présidente : Pascale Ribes

Délégation départementale

17 rue des Berges

93500 Pantin

Tél. : 01 48 10 25 35

Courriel : dd.93@apf.asso.fr

Site Internet : www.apf-francehandicap.org

Activités : APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Elle rassemble aujourd'hui 100 000 acteurs : adhérents, élus, salariés, bénévoles et volontaires, usagers, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs, donatrices et sympathisants.

L'association agit contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

APF France handicap intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne avec ses 550 structures réparties sur tout le territoire.

La Délégation départementale 93 intervient sur les missions d'accueil, de conseil, de la défense des droits des personnes en situation de handicap, de la sensibilisation au handicap, des activités de loisirs, de l'organisation d'événements, ...

Permanences : Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Cotisation annuelle : 25€

APJC – ASSOCIATION PAVILLONNAISE POUR LA JEUNESSE ET LA CULTURE

Président : Patrick Hervier

23, allée Etienne Dolet

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Ouverture : lundi et samedi de 14h à 19h, mardi au vendredi de 14h à 20h (sauf lors des vacances scolaires fermeture à 19h), et le mercredi de 10h à 12h30.

Buts et activités : animations socioculturelles, sportives, sociales et de proximité. Actions locales et développement social : accompagnement

à la scolarité, ateliers socio-linguistiques, expositions, dîners/ débats, repas de quartier, sorties familiales, actions de proximité, écrivain public, LAEP.

Activités enfants : anglais par le jeu, dessin-peinture, éveil corporel, éveil musical, hip-hop, danse modern' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret, langue des signes.

Activités adolescents : anglais, dessin/peinture, espaces jeunes, (sorties, découvertes multi sports ...), hip-hop, danse modern' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret, boxe.

Activités adultes : danse modern' jazz, théâtre, anglais, dessin/peinture, yoga, scrabble, danse country, musique (studio de répétition), jeux de rôle, Music-Hall/cabaret, Zumba, passions créatives, sophrologie, club arc-en-ciel, capoeira, couture, French country & danses celtiques, gym douce, chant, anglais, bine-être, boxe, stage de self-défense.

ASP – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Patrice Genser

Directrice : Amel Sahli

Maison des Services Public Claude Erignac

1, allée de Berlin

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. de la Directrice : 06 51 08 99 14

Courriel de l'association : asp.president@gmail.com

Courriel de la Directrice : amelasp93@gmail.com

Adresses des locaux :

57, avenue Aristide Briand

110 -112, avenue Aristide Briand

45-47, avenue Georgette Bach

Activités : Soutien scolaire après la classe. Aide aux devoirs par l'apport de méthodologie et outils pédagogiques. Activités périscolaires certains mercredis et pendant les vacances scolaires (Sorties ludiques et visites de lieux culturels) .

Permanences : lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis

Cotisation annuelle : 5€



ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

• **Maison des Anciens Combattants**

69, allée Pierre Brossolette
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 31 68

• **FNACA**

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

Président : Jean-Claude Petit

Maison des Anciens Combattants

Tél. : 01 48 48 85 66

• **Le Souvenir Français**

Comité des Pavillons-sous-Bois
Maison des Anciens Combattants

Président : Jackie Simonin

Vice-Présidente : Anne-Marie Lepage

Tél. : 06 07 38 31 79

Association patriotique distincte des associations d'Anciens Combattants, ouverte à tous.

Sa vocation est de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée, d'entretenir leurs tombes et de transmettre le flambeau aux jeunes générations.

Participation aux commémorations et organisation chaque année, d'un voyage avec les classes de CM2 de la Ville sur des lieux de mémoire.

• **UFAAC**

Union Française des Associations d'Anciens Combattants

Président : Joseph Olivero - Porte Drapeau

Maison des anciens combattants

Tél. : 01 48 48 96 90 ou 06 82 36 20 95

• **FNDIRP**

Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes

Président : Guy Morvan

12, avenue Jean Zay

93190 Livry-Gargan

Tél. : 06 03 28 81 14

Courriel : papyguitou@dbmail.com

ATOUT CHŒUR DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Club chorale

Présidente et Cheffe de chœur : Béatrice Gratton

Adresse postale : 13, allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 78 99 17 91

Activités : Chorale d'amateurs au sens étymologique du terme, chorale de gens qui aiment chanter, partager, découvrir, tisser des liens, au fil des répétitions les mardis après-midi, salle Jean Moulin aux Pavillons-sous-Bois.

Dans la détente et la bonne humeur, chacun vient travailler avec le collectif, son souffle, sa respiration, sa voix, son écoute, sa mémoire... et se réjouit de chanter, tous ensemble !

Que chante cette chorale ? De tout ! Du classique à la chanson française, avec des arrangements polyphoniques adaptés.

Le but est de partager avec un public le fruit de ce travail dans une salle de concert, comme l'auditorium du Conservatoire Berlioz qui nous a accueillis déjà à deux reprises.

Atout Choeur se réjouit également de chanter à quelques fêtes et cérémonies de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Cotisation annuelle : 20 € (avec partitions ou paroles des chants)

AYITI TIMOUN ANVIVIV

Présidente : Emmeline Do

Objet : parrainage des orphelins d'Haïti

Courriel : asso.anviviv93@gmail.com

Son but est de promouvoir la solidarité envers Haïti sous diverses formes; en développant des activités de parrainage, d'animation à caractère culturel et social. L'association organise des rencontres festives et gastronomiques, en direction des enfants orphelins d'Haïti. Contact par courriel.

Pour faire part de vos souhaits, envies, idées mêmes les plus farfelues pour réaliser à plus ou moins long terme. Vous pouvez également nous rejoindre via Facebook.

<https://www.facebook.com/Association-Ayiti-Timoun-Anviviv-143482032952861/>

ainsi que sur Helloassoc.com pour recueillir les dons.



BADMINTON CLUB PAVILLONNAIS ET RAINCEENS 93

Président : Pierre Aouizerate

Courriel : bad.bcp93@gmail.com

Site : www.bcp93.fr

Lieu des cours : Salle de Sports Lino Ventura, 3, allée de Berlin et gymnase Léo Lagrange. Le Raincy : gymnase omnisports.

Contacts :

Tél. : 06 10 59 25 57

Activités : badminton loisirs et compétitions. De 7 à 77 ans.

Cotisation annuelle : 150€

BIBLIOTHÈQUE SONORE

L'association des Donneurs De Voix permet aux personnes empêchées de lire d'avoir accès à la lecture : chez vous, devant votre ordinateur, muni d'un micro-casque, vous lisez des ouvrages que vous choisissez, ou que vous prenez à la bibliothèque sonore d'Aulnay-sous-Bois. Vous les enregistrez sur une clé USB que vous remettez ou envoyez aux bénévoles qui les transfèrent sur CD afin que les livres soient accessibles aux audio lecteurs comme dans toute bibliothèque.

Contact : Jean-Marie Ettendorff

Tél. : 01 48 69 69 68

1, rue René Contensin BP37– 93600 Aulnay-sous-Bois

Site Internet : www.bsaulnay.fr

Courriel : bsaulnayadv@gmail.com

CASA DE TRAS-OS-MONTES

Président : Manuel Mina-Fernando

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 07 81 08 40 20 / 06 62 01 16 38 / 06 58 07 80 75

Courriel : lhetancheite@gmail.com

Activités : Association Franco-Portugaise de folklore. Repas dansant 1 fois par mois. 1 groupe de danse folklorique : 45 personnes. 1 groupe de tambour : 25 personnes. Festival Folklorique.

Cotisation annuelle : 20€ par couple.

CLUB EVASION 93 - RANDONNÉES, NATURE, CULTURE

Président : Pascal Pizeine

Adresse siège : Club Evasion - BP 80

93320 les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 07 35 04 20

Courriel : c.evasion93@gmail.com

Site Internet : club-evasion93.blogspot.fr

Activités : randonnées

CLUB YVONNE DE GAULLE

Présidente : Marie-Claire Peyrèbère

39, allée Jean-Baptiste Clément

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 25 02

Courriel : cydg@orange.fr

Site : <http://clubyvonedegaulle-monsite-orange.fr>

Activités : Club loisirs à partir de 50 ans.

La diversité des activités proposées a pour but d'offrir aux personnes retraitées ou préretraitées des activités de plein air.

Belote – Tarot – Yoga – Relaxation – Sophrologie – Tai-Chi – Chi Gong – Internet – Peinture Dessin – Esthétique – Billard – Initiation Danse – Tennis de table – Travaux Manuels – Vélo& VTT – Ciné Club – Anglais – Bowling – Loto – Billard – Sorties – Voyage – Soirées à thème – Pétanque – Atelier d'écriture – Bal – Contes & Légendes.

Permanences : du lundi au vendredi : hiver de 13h30 à 17h30 – été de 14h à 18h

Cotisation annuelle : 25€ / an Pavillonnais - 28€ / an non Pavillonnais

CCFD TERRE SOLIDAIRE – DÉLÉGATION DE SEINE-SAINT-DENIS

Maison Diocésaine Guy Derobaix

6, avenue Pasteur

93140 Bondy

Courriel : ccf93@ccfd-terresolidaire.org

Tél. : 01 48 02 48 75

Activités : le CCFD, depuis 1961, soutient les actions de développement à long terme afin de réduire les problèmes de malnutrition, de santé, d'éducation dans les pays en voie de développement. Sur le terrain, il apporte son aide à des groupements et des associations locales, qui assurent la réalisation des projets. Il a ainsi tissé, dans le monde, un important réseau de partenaires.



CROIX-ROUGE FRANCAISE - UNITÉ LOCALE DE L'OURCQ

Président : Franck Gazzoli

Directeur local de l'urgence et du secourisme : Hélène Wehrey

249, rue de Meaux

93410 Vaujours

Tél. : 01 48 61 83 01

Antenne des Pavillons-sous-Bois :

5, allée Henri Barbusse

Tél. : 01 48 50 27 63

Courriel : ul.ourcq@croix-rouge.fr

Site : www.croix-rouge.fr

Permanences : 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois, 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h (vêtements), mercredi et samedi de 10 à 12h

But : elle reçoit les dons et distribue les aides multiples à son local des Pavillons-sous-Bois plusieurs jours par semaine.

Activités : l'antenne locale est rattachée à la maison Croix-Rouge de l'Ourcq située à Vaujours où se déroulent les formations Premiers Secours Civiques de niveau 1.

L'équipe participe à toutes les activités et actions de la Croix-Rouge Française. Elle recrute localement toutes personnes susceptibles d'être intéressées pour intégrer les équipes sociales et secouristes.

Elle organise deux ventes par an : en automne pour les livres, au printemps pour la braderie.

DLDP - DEFENSE DES DROITS ET DES LIBERTÉS AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Jacques Dewaele

134, avenue Jean-Jaurès

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : dldp@free.fr

But : défendre un urbanisme à visage humain, sans expropriation douloureuse, dans le respect de la propriété privé aux Pavillons-sous-Bois

Philosophie : la DLDP est une association apolitique qui œuvre à être une force de proposition, dans l'intérêt de tous et dans les domaines qui sont les siens aux Pavillons-sous-Bois.

DOUCE GYM GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Président : Martine Bramme

Tél. : 06 15 55 32 97

Courriel : martine.brame@sfr.fr

But : conserver une activité physique raisonnable mais stable et permanente pour rester en bonne santé, et retarder autant que possible la survenue des petits problèmes souvent liés à l'âge.

Activités : gymnastique raisonnée 2 fois par semaine pendant une heure

Cours le lundi de 10h30 à 11h30 et le jeudi de 9h30 à 10h30 à l'Espace des Arts, studio de danse, 2ème étage.

Cotisation annuelle : 150€

ESPACE DES ARTS

Présidente : Catherine Leconte

Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 12 80

Site : www.espace-des-arts.fr

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Billetterie en ligne : <http://billetterie.espace-des-arts.fr>

Facebook espacedesarts93, GalerieJBC/ Instagram espacedesarts93, galerie_jbc

Salle Philippe Noiret / Spectacle - Cinéma - Exposition

Activités : cinéma, spectacles, expositions, actions culturelles, expositions

Cotisation : 12€ carte adhérent

ESPOIR POUR LE CANCER

Présidente : Jocelyne Paignon

Mairie du Raincy

121, avenue de la Résistance - 93340 Le Raincy

Tél. : 06 75 12 21 69

Courriel : jocelyne.paignon@orange.fr ou espoirpourlecancer@orange.fr

Site Internet : www.espoirpourlecancer.org

Activités : l'association a pour mission d'apporter un soulagement concret aux services d'oncologie des hôpitaux du Raincy-Montfermeil



et Jean Verdier. Cela se matérialise par l'acquisition d'appareils médicaux qui sont remis, personnellement, aux médecins concernés. Grâce aux dons, de nombreuses améliorations ont facilité le séjour des patients et de ceux qui les soignent.

Cotisation annuelle : 30€ pour une personne seule et 40€ pour un couple.

FEMMES FORTES

Présidente : Marhaba Hamachi Linda

Adresse postale :

26, allée Robillard 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 13 26 95 42

Courriel : contact@asso-femmesfortes.fr

Site Internet : femmes-fortes.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/assofemmesfrte/>

Activités : sensibilisation à la maladie ou au handicap, atelier littéraire, atelier d'écriture, atelier visualisation, atelier valoriser son image, récolte et don de protections hygiéniques.

Permanences : sur rendez-vous

Cotisation annuelle : montant libre

FRANCE-ADOT 93-DONS D'ORGANES ET DE TISSUS HUMAINS

Responsable du département de la Seine-Saint-Denis :
Christine Ledroit

1, avenue du Général Dodds
75012 Paris

Tél. : 01 40 04 90 89

Courriel : adot-78-92-93-94@orange.fr

But : permettre les remplacements d'organes défaillants par des organes sains ou des greffes de tissus pour que les malades puissent continuer à vivre ou vivre mieux.

HORIZON CANCER

Présidente : Josianne Garcia

36ter rue du Général de Gaulle
93370 Montfermeil

Tél. : 01 43 32 79 77

Courriel : horizon-cancer@wanadoo.fr

Cotisation : 10€/ an pour toutes les activités proposées.

Site : www.horizon-cancer.org

Site Internet : horizon-cancer-org.asso-web.com

Facebook : HORIZON CANCER

Instagram : HORIZON_CANCER

Permanence : 2^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h à l'Hôtel de ville (local à côté de l'accueil), des Pavillons-sous-Bois.

But : écouter, aider et soutenir les personnes touchées par le cancer et leur famille, traitement de tous les problèmes à l'exception des aspects médicaux.

HOTEL SOCIAL 93 – SAMU SOCIAL

ABRI Groupe

Le groupe ABRI est né en 2011 de la réunion de deux associations « loi 1901 » œuvrant sur le département de la Seine-Saint-Denis dans le secteur sanitaire et social.

Référent Communication : Didier Rengade (rengade.didier@abri-groupe.org)

33, boulevard Robert Schuman - 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 81 85 22

Abri regroupe 2 associations d'hébergements dont :

Hôtel Social 93 : l'association compte aujourd'hui 21 structures d'hébergement (Centre de stabilisation, CHRS, résidence sociale, etc.) ou services dédiés aux personnes vivant dans la rue et dans des squats (Samu social 93, Boutique solidarité). Ce service agit au moyen d'équipes mobiles qui assurent en soirée, 7 jours sur 7, une aide sur le terrain « les Maraudes ». Le service opère exclusivement sur le périmètre du département de la Seine-Saint-Denis.

La Main Tendue : L'association, fondée en 1945, a pour vocation essentielle d'apporter à des personnes en difficulté, une prise en charge et un accompagnement professionnel au travers de ses 11 structures d'hébergement.

Le groupe Abri participe annuellement au plan hiver et gère également des services dont deux sont implantés aux Pavillons-sous-Bois : La chaumière Diffus (gestion d'appartements) et le PAVL – Pôle d'Accompagnement Vers le Logement (suivis de dossiers).

Pour tous renseignements, merci de contacter le secrétariat, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 43 81 85 22 (pas d'accueil physique).



LA HALLE DES CREATEURS

Présidente : Agnès Bodin

Adresse postale : 85, allée Pierre Brossolette

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 84 80 40 42

Courriel : agnes@creationsgate.com

Site Internet : <https://creationsgate.com>

Activités : Cette association est à but non lucratif regroupe des professionnels créateurs, artisans et artistes. Elle organise ainsi des marchés et des expo-ventes ouverts au public de manière régulière dans la Halle du marché des Coquetiers.

Permanences : L'association peut être contactée à tout moment par téléphone ou par mail.

Cotisation : La participation à un marché organisé par la Halle des créateurs s'élève à 10 euros. Elle permet de couvrir les frais d'organisation.

LE CERCLE DES LECTEURS

Présidente : Geneviève Neubig

Hôtel de ville

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 20 36 80 71

Courriel : b.neubig@wanadoo.fr

Activités : Réunions mensuelles conviviales, permettant des discussions et des échanges sur des centres d'intérêt très variés : livres, cinéma, théâtre, musique, actualité, voyages.

Lectures d'ouvrages contemporains- littérature, histoire, philosophie. Publication régulière d'une rubrique dans le magazine municipal pour présenter des ouvrages lus par les membres de l'association.

Si vous aimez lire et exprimer vos choix, vos goûts, vos impressions, rejoignez le Cercle.

Association ouverte à tous, adhésion gratuite.

LES QUILLEURS D'ELITE MÖLKKY CLUB LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Fabien Mignot

Siège : 45, allée de Bouvines - Les Pavillons-sous-Bois

Activité : Jeux de Mölky et autres jeux d'adresse en extérieur et intérieur. A partir de 5 ans. Aucune condition physique n'est requise.

Lieux d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Cotisation annuelle : 20€ (adulte), 15€ (enfants de 5 à 18 ans)

Contact :

Fabien Mignot, Président : 06 30 28 44 63

Courriel : lesquilleursdelite@hotmail.com

Facebook : Les Quilleurs d'Elite Mölky Club des Pavillons-sous-Bois

LES RESTOS DU CŒUR

Antenne des Pavillons-sous-Bois

87, allée de Rosny (ancienne gare SNCF)

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 09 87 19 55 62

La mission principale des Restos du Cœur consiste à assurer une aide alimentaire aux personnes démunies. Celles-ci sont accueillies dans un cadre agréable et chaleureux, les mardis entre 9h et 11h en inter campagne, les mardis et jeudis entre 9h et 11h30 en campagne d'hiver. Un libre choix de denrées est proposé ainsi que des produits alimentaires pour les bébés. Un "coin café" est à disposition, cet espace est propice aux échanges, à l'écoute. Il est animé par des bénévoles attentifs qui s'attachent à un accueil inconditionnel.

L'ILE DE LA TORTUE

Présidente : Anne Martineau

22, allée des Mésanges

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 75 70 09 31

Courriel : compagnie.latortue@gmail.com

Site Internet : liledelatortue.fr

Page Facebook : facebook.fr/liledelatortue93/

Atelier d'écriture à l'APJC tous les mardis de 20h30 à 22h30.

Atelier de théâtre (projet participatif en lien avec l'atelier d'écriture) à l'APJC les lundis de 21h à 23h.

Adhésion : 15€ par an

Tarifs de l'atelier d'écriture : 80€ / an.

Cotisation à l'atelier de théâtre : 80€ / trimestre.



LIONSTEAM TAEKWONDO

Président : Jean-Michel Tavares

Activité : Taekwondo : art martial Coréen et sport de combat olympique

Cours de Taekwondo à partir de 6 ans

Art Martial Coréen & Sport de Combat Olympique

Combat / Technique / Self-Défense / Pieds-Poings

Lieu d'entraînement : Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès – Les Pavillons-sous-Bois

Permanences : samedi de 15h à 18h

Cotisations : Enfants : 240 €- Ados/ Adultes : 260€

Licence Comprise

Tél. : 06 72 23 44 26

Adresse postale : 9, avenue Georges Pompidou

Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : lionsteamtaekwondo@gmail.com>

Site : https://www.instagram.com/lionsteam_tkd/ http://www.instagram.com/lionsteam_tkd/>

PAVILLONS EN ACTIONS

Présidente : Nathalie Gault

Adresse postale : 15, allée Jules Auffret

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Présidente : Nathalie Gault.

Tél. : 06 08 07 90 03

Trésorière : Valérie Riccio.

Tél. : 06 13 80 32 94

Secrétaire : Florence Anquetil-Besnard,

Courriel : pavillonsenactions@gmail.com

Page Facebook : « Actions citoyennes aux Pavillons sous Bois »

Groupe Facebook associé : « Pavillons en Actions »

Activités : Protéger, promouvoir et valoriser l'écologie, l'urbanisme et l'architecture sur le territoire communal des Pavillons-sous-Bois. Ces actions se traduisent par des actions de terrain visant à la sensibilisation ou la mise en place de projets selon les trois thématiques.

Permanences : association sans local – accessibilité numérique et téléphonique aux horaires en journée habituels.

Cotisation annuelle : 15 Euros

Droit d'entrée unique à la première cotisation : 10 Euros

PAVILLONS-OURCQ-ENVIRONNEMENT

Président : Bruno Faour

Tél. : 06 80 33 37 73

Courriel : bruno.faour@orange.fr

Adresse siège : Hôtel de ville, place Charles de Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Activités : défense de l'environnement - Aménagement des berges de l'Ourcq - urbanisme - transports - participation à l'Observatoire municipal de l'environnement.

PHOTO-CLUB PAVILLONNAIS

Président : Thierry Derome

Adresse postale : 171, avenue Jean Jaurès

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com et/ou contact@photo-club-pavillonnais.fr

Site Internet : www.photo-club-pavillonnais.com

Activités : Séances : Présentation d'auteurs et d'invités – Labo N&B argentique – Retouche et développement numérique – Studio – Sorties photo – Ateliers techniques – Concours régionaux et nationaux FPF, et internationaux – Analyse d'images - Expositions ...

Consulter le programme mensuel des activités sur le site :

www.photo-club-pavillonnais.fr/programme/

Expositions : Semaine de la Photo, exposition thématique annuelle du PCP et des clubs photo voisins (UR17 de la FPF), Concours régional du Prix d'Auteur, Invités d'honneur en salle Mozart et galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts et Gala de l'Image (salle de cinéma Philippe Noiret).

Exposition Grand Format du PCP Galerie Jean-Baptiste Claudot

Participation au Pavillons Jazz Festival

Permanences : Tous les vendredis soir, à partir de 20h30

Cotisation annuelle : Plein tarif 108€ comprenant l'adhésion à la Fédération Photographique de France



RETINA FRANCE- POUR VAINCRE LES MALADIES DE LA VUE

Président : Professeur Jean-Louis Dufier

N° azur : 0 810 30 20 50

But : information, accueil, aide, soutien et conseil aux personnes malvoyantes ou atteintes de maladie de la vue, particulièrement de maladies de la rétine. Assistance sociale, administrative et juridique. Diffusion de l'information spécialisée. Financement de la recherche médicale.

SECOURS CATHOLIQUE

86, avenue Aristide Briand
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Pierre-Michel Landry

Courriel : pierremichel.landry@secours-catholique.org

But : accueil, écoute, entraide, accompagnement personnel dans les épreuves de la vie. Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens. Il organise des rencontres amicales, par exemple un goûter de Noël avec des cadeaux pour les enfants de familles démunies.

SEP- STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

Président : David Batista

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Gardien : 01 48 47 86 60

Accueil secrétariat : Sophie Duca 01 48 47 86 60

Courriel : seppav@free.fr

Activités : l'association Stade de l'Est regroupe six sections : athlétisme/gymnastique, basket, cyclisme, football, pétanque, tennis de table.

SEP ATHLÉTISME

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site Internet : www.sep-athletisme.clubeo.com

Contact : Muriel Valade

Tél. : 06 50 61 28 90

Site : www.sep-athletisme.clubeo.com

Activités : Courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver, renforcement musculaire, course sur route.

Cotisation annuelle : 170€ par an selon la catégorie.
160€ par an pour la catégorie Baby.

SEP GYMNASTIQUE

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contacts :

Jean-Pierre : 06 88 68 24 41 à partir de 20h

Sophie Duca : 01 48 47 86 60 (lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement le matin)

Activités (à partir de 16 ans) : gymnastique d'entretien, step, Zumba, stretching, cours de pilates.

Cotisation annuelle : 125€ pour l'année

Lieux des cours : Espace des Arts, place Charles de Gaulle, 1^{er} étage

SEP BASKET BALL

Présidente : Mariam Gassama

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 51 03 71 13 (après 20h)

Courriel : sepbasket@yahoo.fr

Site Internet : sep-basketball.clubeo.com

Activités proposées : BASKET BALL 5X5 - 3X3

Âge : à partir de 5 ans

Lieux d'entraînement : salle de Sports Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange



SEP CYCLISME- TEAM CYCLISTE STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

Président : Jean-Paul Travailé

20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 64 27 69 63

Cotisation annuelle : 75€ pour le VTT ; 180€ pour les adultes.

Activités : Cyclisme sur route et VTT

Courriel : jptravailé@hotmail.fr

Site : www.teamcyclistesep.fr

SEP FOOTBALL

Président : Walid Zeggai

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 18 82 94 82

Site : www.sep-football.footeo.com

Activités : Football de loisir et de compétition – école de football pour débutant à partir de six ans – équipe féminine

Cotisation annuelle : Pour les féminines et les garçons : 200€

SEP JUDO - KARATÉ

Association indépendante du SEP

Président : Abdelkader Ouchenir

Club affilié FFJDA – Professeurs diplômés d'Etat

Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél fixe (bureau) : 01 41 55 03 24

Portable club : 06 58 75 80 96

Courriel : contact.sepj@gmail.com

Site Internet : sep-judo.fr

Activités proposées : 2 cours par semaine de 45 min à 1h30 par séance

- Eveil-judo (dès 4 ans)
- Judo (enfants dès 6 ans, Ados cours spécifiques, Adultes et Seniors)

- Taïso (gymnastique de mise en forme : Ados, Adultes, Seniors)
- Kendo (Ados, Adultes, Seniors)
- Sport Chanbara (dès 5 ans)
- Jujitsu : sous réserve de disponibilité d'un enseignement diplômé
- Karaté DO (à partir de 8 ans, Ados, Adultes et Seniors)

SEP PETANQUE

Président : David Batista

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 20 12 40 33

Courriel : batista.david@hotmail.com

Cotisation annuelle : Seniors : 50€, juniors : 10€, gratuit pour les moins de 16 ans

Activités : entraînements pétanque et jeu provençal. Compétitions le week-end.

SEP TENNIS DE TABLE

Présidente : Valérie Lericq

53, avenue Aristide Briand

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contacts : Valérie Lericq

Tél. : 06 68 25 03 85

Francis Boulogne (secrétaire) :

Tél. : 06 26 95 46 89

Site : www.septennisetable.clubeo.com

Courriel : ttsep@yahoo.fr

Activité : tennis de table

Lieu des cours : salle dans la cour de l'école Jean Macé - 53, avenue Aristide Briand

Cotisations annuelles :

Seniors : 155€ - Jeunes : 145€ - Féminines : 75€

Supplément pour ceux qui participent aux individuelles de 33€ à 53€ suivant la catégorie.

Ping famille dimanche matin : 10h à 13h. 60€ / 3 personnes et 15€ par personne supplémentaire.



SEP TENNIS

Association indépendante du SEP

Présidente : Mireille Briand

Club house Stade Léo Lagrange 20 avenue Anatole-France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 83 31

Courriel : contactseptennis@gmail.com

Site : www.tennis-pavillons.fr

Activités : Cours collectifs adultes, école de tennis jeunes, centre de compétition, stages jeunes et adultes pendant les vacances scolaires.

Permanences : du lundi au samedi

Cotisation annuelle : à partir de 180€

SHRPA-SOCIETE HISTORIQUE DU RAINCY ET DU PAYS D'AULNOYE

Président : Eric Guichard

Hôtel de ville - 93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 02 42 00 le lundi matin de 10h à 12h

Site : www.shrpa.monsite-orange.fr

Courriel : e.guichard19@gmail.com

Contact : Anne-Marie Lepage **Tél. :** 06 07 38 31 79

Activités : Association fondée en 1910.

Etudes et recherches sur l'histoire locale ; collecte et conservation de documents ; publication de monographies et d'une revue annuelle, En Aulnoye jadis ; organisation d'expositions, de conférences, de sorties culturelles.

Permanences : le lundi matin de 10h à 12h à l'hôtel de ville du Raincy

Cotisation annuelle : 34€ (la cotisation donne droit à la revue annuelle En Aulnoye Jadis)

TROUBLES ET NOUS

Présidente : Anissa Mezzi

Vice-présidente : Samira Marous

Siège : Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : troublesetnous@gmail.com

Missions : l'association a pour but de sensibiliser aux troubles

de l'apprentissage dans le département de la Seine-Saint-Denis, d'orienter les familles vers les professionnels adaptés pour une meilleure prise en charge et garantir à chaque enfant l'épanouissement nécessaire à son parcours de vie.

UC. CHANZY

Union des commerçants de Chanzy

Président : Olivier Châtelin

Tél. : 06 88 87 26 85

Courriel : uc.chanzy@gmail.com

29, avenue de Chanzy

93320 Les Pavillons-sous-Bois

YOGAMINAD'S

Présidente : Virginie Perbal

Tél. : 06 01 06 57 55

Siège : 10, allée Jean Macé – Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : virginie.perbal@gmail.com

Activités proposées : cours de yoga

Lieux d'entraînement

- Dojo Michel Declève le jeudi de 20h à 21h30,
- Espace des Arts le jeudi de 9h30 à 11h en dehors des vacances scolaires.

Cotisations : Adhésion à l'association : 10€

280€ pour les adultes (1h30 par semaine) à l'année ou 100€ au trimestre.

CULTE

• Catholique

Eglise Notre Dame de Lourdes

Tél. : 01 48 48 10 22

57, allée du Chevalier de la Barre

Eglise Saint Augustin des Coquetiers

Tél. : 01 48 48 10 51

213, rue Louis Auguste Blanqui



Index général des rues des Pavillons-sous-Bois

11-Novembre-1918-et-du-8-Mai-1945 (rond-point du)	C 3	Danton (allée)	C 1 - D 2	Jean-Baptiste-Clément (allée)	C 4 - D 3	Paul-Lafargue (allée)	F 2 - F 3
14-Juillet (avenue du)	A 1 - A 3	Denain (allée)	E 3	Jean-Jacques-Rousseau (allée)	E 4 - E 3	Pavillons (villa des)	A 3 - A 4
Abbé-Alfonsi (allée de l')	C 1	Denis-Papin (allée)	B 1 - B 2	Jean-Louis-Rapinat (allée)	E 3	Pierre-Brossolette (allée)	C 4 - C 5
Albert-Thomas (avenue)	B 5 - C 5	Deparcieux (allée)	D 2	Jeanne (rue)	A 3	Pierre-et-Marie-Curie (allée)	B 3 - C 4
Ami-Léon (allée de l')	C 2	Dublin (allée de)	C 1	John-Fitzgerald-Kennedy (avenue)	C 5	Pierre-Simon-Girard (impasse)	C 1
Amsterdam (quai d')	B 2 - C 2	Ecija (carrefour d')	D 2	Jules-Auffret (allée)	D 4 - E 3	Prétoria (allée de)	C 6
Anatole-France (allée)	C 5 - C 6	Ecoles (rue des)	B 3	Jules-Guesde (allée)	B 6 - B 5	Platanes (allée des)	A 2 - B 1
Anges (carrefour des)	E 2 - E 3	Edgar-Quinet (allée)	E 3	Jules-Vallès (allée)	D 3	Pompe (allée de la)	B 4
Anges (impasse des)	E 3	Edmond-Richer (allée)	B 3	Just-Adolphe-Leclerc (allée)	A 1 - B 1	Postes (chemin des)	D 5
Arago (allée)	E 3	Edouard-Vaillant (allée)	C 3	Krüger (allée)	D 2 - D 3	Pottier (allée)	B 4
Archers (allée des)	D 3	Emancipation (allée de l')	C 2	La-Basoché (= place Roger Salengro)	E 3	Président-Wilson (avenue du)	D 4 - E 2
Aristide-Briand (avenue)	A 3 - F 2	Emile-Zola (allée)	C 3 - C 4	Lafont (impasse)	E 3	Prévoyance (rue de la)	D 2 - D 3
Arquebuses (allée des)	D 3	Enclos-Fleury (allée de l')	C 2	Lavoisier (allée)	C 5 - D 5	Quesnay (rond-point)	B 3 - B 4
Arthur-Guérin (allée)	C 4	Etienne-Dolet (allée)	C 4 - D 5	Lazare-Carnot (allée)	C 5	Raymonde (allée)	D 2
Athènes (allée d')	A 2	Etienne-Dolet (impasse)	D 4 - D 5	Ledru-Rollin (allée)	C 4	Rendez-vous (allée du)	C 4
Avenir (allée de l')	D 2	Etienne-Dolet (villa)	D 5	Libération (place de la)	F 3	Résistance (place de la)	D 5
Balzac (allée)	C 3	Eugène-Dubois (allée)	D 1	Lisbonne (allée de)	A 3 - A 2	Robert-Estienne (allée)	D 4
Beaumarchais (allée)	B 5 - B 6	Eugène-Fischer (avenue)	C 5	Londres (allée de)	C 1	Robert-Schmitt (allée)	D 3 - E 4
Béranger (allée)	C 3	Europe (Pont de l')	C 2	Louis-Auguste-Blanqui (allée)	B 6 - C 6	Robert-Schmitt (allée)	C 3
Berlin (allée de)	C 1	Fauvettes (allée des)	C 5	Louis-Calmanovic (allée)	C 2 - C 3	Robert-Schuman (carrefour)	B 1
Berthie-Albrecht (allée)	B 5 - C 4	Felix-Faure (allée)	C 3 - D 4	Louis-Carmonelle (place)	B 3	Robespierre (allée)	B 5 - C 5
Boërs (allée des)	D 2	Fernande (allée)	C 4	Louis-XIV (allée)	A 1 - B 1	Robillard (allée)	D 4 - D 3
Bon-pêcheur (allée du)	C 2	Firmin-Gémier (villa)	E 3	Louise-Michel (avenue)	B 2	Robinet (allée)	C 5
Bougainville (allée de)	A 1 - B 1	Fleurs (passage des)	B 3	Luxembourg (allée de)	B 2 - B 1	Rocroi (allée de)	D 4
Bouvines (allée de)	D 4	Fleury (impasse)	C 2	Madrid (allée de)	A 2 - A 3	Roger-Salengro (place)	C 4
Brackley (carrefour)	D 5	Fontenoy (allée de)	D 3 E 3	Main-Ferme (allée de la)	C 4 - C 5	Rome (avenue de)	B 1 - C 1
Bragance (allée de)	F 3 - E 3	Fontenoy (impasse)	D 3	Main-Ferme (passage de la)	C 5	Rosny (allée de)	E 4-F 3
Bruxelles (allée de)	B 1 - C 1	Fontenoy (passage)	E 3	Maison-Blanche (allée de la)	B 4	Roy (boulevard)	F 3
Cabrolier (allée)	C 2	Forêt (pont de la)	A 3	Marcellin-Berthelot (allée)	C 3	Sainte-Anne (allée)	C 1
Camille-Desmoulins (allée)	C 1 - D 1	Fourche (carrefour de la)	B 3	Maréchal-de-Bourmont (allée du)	B 1	Sainte-Anne (impasse)	C 1
Canal (allée du)	B 2 - B 3	Franche-Comté (allée de la)	C 2	Marie (allée)	B 4 - C 4	Salvador-Allende (carrefour)	E 2 - F 2
Centre (allée du)	C 6	Francis-de-Pressencé (allée)	C 6	Marie-Louise (allée)	D 2	Sansonnets (impasse des)	C 3
Châlets (allée des)	C 4	François-Maraïs (allée)	D 3 - D 4	Marie-Thérèse (allée)	A 4 - A 3	Sautereau (allée)	B 4
Châlets (cité des)	C 5	Franklin (avenue)	C 6 - D 4	Marie-Thérèse (impasse)	A 4	Schacher (allée)	D 1
Champetières (allée de)	F 3	Frères-Lumière (allée des)	B 1 - B 2	Mariniers (impasse des)	C 2	Séverine (allée)	C 4
Chanzy (avenue de)	F 3 - F 2	Gabriel (allée)	C 2	Marronniers (villa des)	D 5	Soleil-Levant (impasse du)	B 3 - B 4
Charles-Cros (allée)	B 1	Garde-Chasse (allée du)	C 3	Martyrs (allée des)	F 3	Stephenson (allée)	B 1
Charles-de-Gaulle (place)	D 4	Gare (avenue de la)	E 3 - E 4	Maurice (passage)	E 4	Thiesset (allée)	D 1
Charlot (rue)	A 3	Général-Joubert (allée du)	C 3	Mésanges (allée des)	C 2	Tresor-Perdu (allée du)	D 4 - E 4
Chât qui pêche (allée du)	C 2	Général-Leclerc (avenue du)	B 3	Mésanges (impasse des)	C 2	Verrier (allée)	E 4
Château (allée du)	D 5	Georges (rue)	A 3	Michelet (allée)	E 3	Victor-Hugo (avenue)	E 3
Chemin latéral au canal	C 1	Georges-Pompidou (avenue)	B 2	Micheline (allée)	C 1 - D 1	Victor-Hugo (impasse)	E 3
Chênes (passage des)	C 5	Georgette-Bach (avenue)	B 2	Micheline (impasse)	D 1	Village (allée du)	C 6
Chevalier-de-la-Barre (allée du)	B 3 - D 3	Guinguettes (impasse des)	C 1	Micheline (passage)	D 1	Vincent (allée)	B 3
Chevreau-d'Or (impasse du)	E 3	Halage (chemin de)	A 3 - D 1	Monge (allée)	D 5 - D 6	Violettes (allée des)	D 5
Clément-Ader (allée)	B 2	Haute-Futaie (allée de la)	E 4	Monthyon (allée)	C 2 - D 2	Virginie (allée)	C 4
Clocher-d'Aulnay (chemin du)	D 2	Henri-Barbusse (allée)	D 4 - E 4	Monthyon (impasse)	D 2	Voltaire (allée)	D 4 - E 4
Colonel-Fabien (allée du)	B 3 - D 2	Henri (allée)	C 2	Montmartre (allée)	B 5 - B 6	Watt (allée)	B 1 - B 2
Convention (allée de la)	D 3	Hippolyte-Vincent (allée)	C 2	Nouvelle (allée)	F 2	Xavier-Privas (allée)	B 3
Copenhague (quai de)	C 1	Huguette (allée)	D 4	Oissery-Forfry (place)	F 3		
Croix-Blanche (allée de la)	B 1	Jacquard (allée)	B 1 - B 2	Olivier (allée)	D 2 - D 3		
Dalmas (allée)	C 2	Jean-de-la-Fontaine (allée)	B 1	Parc (allée du)	D 5		
Danielle-Casanova (allée)	B 3 - C 4	Jean-Jaurès (avenue)	B 3 - D 5	Paris (Boulevard de)	A 2 - B 1		
Danielle-Casanova (impasse)	B 4	Jean-Macé (allée)	B 3 - C 3	Passeur (allée du)	C 1		
		Jean-Prégermain (allée)	C 5	Pasteur (Boulevard)	C 6 - E 3		

Légende

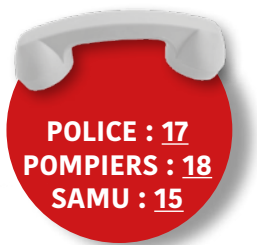
- Noms de voies publiques
- Noms de voies privées
- Noms de voies départementales
- Noms de voies communes de Paris
- Noms de voies nationales



Appels d'urgence

APPELS D'URGENCE

- Police Secours 17
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114



SOLIDARITÉ

- 115 : urgence sociale (SAMU social) ;
- 119 : urgence sociale (enfance maltraitée) ;
- 116 : urgence sociale (enfants disparus).

SANTÉ

[Médecins Plateforme de régulation du 93]
SUR : 15

[Centre d'Accueil et de Crise Urgence psychiatrique]
01 55 89 91 51 (jusqu'à 21h)
13-15, rue Lucien-Chapelin
93140 Bondy

[Chirurgien dentiste]
01 43 01 00 26

[Centre anti-poisons Paris]
01 40 05 48 48
(renseignements par téléphone)

[Pharmacies de garde]
Après 19h contactez le commissariat :
Bondy : 01 48 50 30 00
Livry-Gargan : 01 41 70 18 30

HÔPITAUX

[Le Raincy/Montfermeil]
10, rue du Général-Leclerc
93370 Montfermeil
01 41 70 80 00

[Hôpital Jean-Verdier]
Avenue du 14 juillet
93 140 Bondy
01 48 02 66 66

[Hôpital Avicennes]
125 route de Stalingrad
93009 Bobigny
Tél. : 01 48 95 55 55

[Hôpital Privé de l'Est Parisien]
11 boulevard de la République Aulnay-sous-Bois. Le service des Urgences est ouvert 24H/24 – 7J/7 et joignable au
01 48 19 33 34

[Hôpital Robert Ballanger]
Boulevard Robert Ballanger
93602 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 49 36 71 23

AMBULANCES

[Ambulance Bosphore]
18, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 06 72 47 82 08

SERVICE / SÉCURITÉ

Police Municipale
1, allée de Berlin
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
01 48 02 75 37

Horaires des patrouilles :
Du lundi au vendredi de 9h à minuit, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 14h
Horaires de l'accueil du public :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Permanence technique de la Ville
01 48 48 20 94

Allô Service Public :
39 39

Fuite urgente Eau
09 69 369 918

ERDF
Groupe Exploitation Electricité
09 72 67 50 93

GRDF
Urgences gaz
0 800 47 33 33

PORTAIL FAMILLE : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DES PARENTS !

INSCRIPTIONS EN LIGNE

écoles, activités scolaires et extra-scolaire, centres de loisirs, restauration scolaire...

PAIEMENT EN LIGNE

TRANSMISSION DE DOCUMENTS...

Le portail est accessible depuis la page d'accueil du site : www.les-pavillons-sous-bois.fr





VOICI COMMENT NOS CLIENTS PARLENT DE NOUS...



www.immo5pavillons.com



*L'immobilier est notre métier,
c'est aussi notre passion!*



Depuis
2000

25, avenue Victor Hugo
93320 Les Pavillons-sous-Bois

VENTES • ACHATS • SUCCESSIONS
ESTIMATIONS GRATUITES

IMMO 5

01.48.020.021